

Aujourd'hui



C14 RUSSIE

Le président Eltsine semble déterminé à consolider son pouvoir et à mater toute velléité d'opposition, même en ayant recours à la force.

D1 ÉCONOMIE

Power Asia Assets Corp., une filiale de Power Corporation, Hydro-Québec et Ontario-Hydro forment un consortium pour investir en Asie.

D16 ENCYCLIQUE

Jean-Paul II publie sa dixième encyclique, «Veritatis Splendor», qui vise à enrayer la chute vertigineuse des valeurs morales de la société.

Sommaire

Annonces classées

- Immobilier..... D10 à D14
- Marchandises..... D14
- Emplois..... D14-D15, E5
- Automobiles..... E5 à E7
- Propositions d'affaires..... D6
- Arts et spectacles
- Informations..... E1 à E4
- Cinéma-horaire..... E9
- Tele-horaire..... E2
- Télévision..... E1
- Bandes dessinées..... D13
- Bridge..... E7
- Carrières et prof..... D5
- Décès..... E7
- Économie..... D1 à D9
- Éditorial..... B2
- Êtes-vous observateur?..... D10
- Feuilleton..... D11
- Horoscope..... D12
- Le monde..... C12 à C14
- Loteries — résultats..... A4
- Mots croisés..... D15
- Mot mystère..... D14
- Têtes d'affiche..... A10
- Vivre..... C1 à C9

Tremblay déclare forfait

Sa décision surprise plonge le PLQ dans l'embarras

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La course à la succession du premier ministre Bourassa a subitement pris l'allure du couronnement de Daniel Johnson, hier. Seul aspirant susceptible de faire une véritable lutte au président du Conseil du Trésor, le ministre Gérard Tremblay a pris tout le monde par surprise en annonçant qu'il ne poserait pas sa candidature.

Beaucoup de députés qui s'étaient engagés à appuyer M. Tremblay voulaient «rester sur la bande» et ne promettaient de se

lancer dans la course que plus tard, a expliqué le ministre à plusieurs de ses organisateurs, restés incrédules devant l'annonce. Cette décision était d'autant plus imprévisible que l'organisation Tremblay avait depuis plusieurs semaines loué un bureau Place Victoria et que vendredi dernier, devant une centaine de supporters, M. Tremblay en avait annoncé l'ouverture officielle.

Visiblement pris de court, le président du PLQ, Jean-Pierre Roy, ne cachait pas sa déception. «M. Tremblay était un candidat valable, qui aurait amené des bonnes idées, j'aurais préféré qu'il soit de la course, quelle qu'en soit l'issue», a-t-il dit.

À des collaborateurs, M. Tremblay a cependant indiqué qu'il n'avait pas l'intention de participer à «un exercice de relations publiques», une course fictive dont l'issue paraissait scellée dès le départ.

«Les raisons de ma décision sont simples, il me manque des appuis et il me manque du temps», a expliqué M. Tremblay dans un long communiqué de presse où il déplorait la désillusion des Québécois à l'endroit de la politique et la flambée de la contrebande et l'influence des groupes d'intérêts auprès du gouvernement. Il ne commentera que ce matin, au conseil des ministres,

VOIR TREMBLAY EN A 2



Gérard Tremblay

«Un coup bas»

Bouchard répond à Loisel, qui l'accuse de gaspillage du temps qu'il était à Paris

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Se défendant de poursuivre l'objectif de constituer l'opposition officielle à Ottawa, comme commencent à le craindre certains de ses adversaires, le chef du Bloc québécois attribue à la panique les attaques dont il fait l'objet de part et d'autre.

«Nous, ce qu'on vise, c'est d'arriver à Ottawa avec le plus grand nombre de députés possible. S'il y a des responsabilités qui nous sont confiées parce que les Québécois nous auront donné un grand pouvoir politique, nous assumerons nos responsabilités», a indiqué Lucien Bouchard, qui poursuivait hier soir sa tournée électorale dans la région de Québec.

Lucien Bouchard a qualifié de basse manoeuvre le communiqué de presse publié dans la journée par le président du Conseil du trésor Gilles Loisel, selon qui le budget de fonctionnement de l'ambassade du Canada à Paris a augmenté de 60 p. cent de 1985 à 1987-88, soit durant la période où le chef du Bloc y était en poste.

«Il n'y a pas eu de gaspillage à Paris, mais des investissements pour créer de l'emploi au Canada», a soutenu Lucien Bouchard en disant de cette période qu'elle était celle de sa vie dont il était le plus fier.

Selon le communiqué du ministre conservateur, de 4,9 millions de dollars qu'il était en

VOIR COUP EN A 2

LE CANADIEN EST FIN PRÊT



Tout le personnel du Canadien de Montréal, dont Kirk Muller, l'entraîneur Jacques Demers et le capitaine Guy Carbonneau, était sur son «36» pour la remise officielle des bagues de la Coupe Stanley de la saison dernière, hier au Forum. Un «feeling extraordinaire», a admis Demers. En attendant le match d'ouverture, ce soir au Forum, contre les Whalers de Hartford, ne manquez pas notre cahier spécial de 18 pages sur l'édition 93-94 du Canadien. A lire dans le cahier Sports

CAHIER SPECIAL

GRSD

DES SOLDATS AMÉRICAINS TUÉS, DES HÉLICOPTÈRES ABATTUS... EN SOMALIE

AU VIETNAM ON SAIT QUE LES AMÉRICAINS NE SONT PAS PLUS CONS QUE D'AUTRES, MAIS IL FAUT LEUR EXPLIQUER LONGTEMPS... LONGTEMPS... LONGTEMPS!



Mme Julie Sauvé

Julie Sauvé: «Je ne méritais pas ça!»

Le club CAMO congédie l'entraîneuse de Sylvie Fréchette

FRANÇOIS BÉLIVEAU

Julie Sauvé, l'entraîneuse de la championne olympique Sylvie Fréchette et des médaillées d'argent de Barcelone, les jumelles Vicky et Penney Vilagos, a été congédiée par l'exécutif du club CAMO, ce club d'excellence de nage synchronisée dont les nombreuses athlètes s'entraînent à la piscine Georges-Vernot, dans l'arrondissement montréalais de Villemarie-Saint-Michel.

En larmes, Mme Sauvé s'est exclamée: «C'est épouvantable! Je trouve ça moche. Ça ne paye pas gros de consacrer sa vie à bâtir des champions, à diriger avec patience des athlètes de pointe. Il me semble que je ne méritais pas ça!»

Entraîneuse nationale, Julie Sauvé a été informée hier qu'elle avait été congédiée depuis le 14 septembre, ainsi que sa soeur Denise, soit une semaine après qu'on eut aussi remercié son ami,

l'entraîneur en musculation André Kulesza.

La réaction de ces trois personnes sera rendue publique ce matin en rencontre de presse, en présence de Sylvie Fréchette et des soeurs Vilagos.

«Sylvie n'interviendra pas officiellement, mais elle tenait à être présente, par solidarité, pour supporter celle qui l'a menée, après des années de travail, aux plus hauts sommets», explique son conseiller Daniel Lamarre, du cabinet National.

«Ce n'est ni le club, ni les parents de mes athlètes qui m'ont congédiée, mais le comité exécutif présidé par Mme Rejeanne Foley. Nous avions des problèmes à nous entendre et, depuis décembre 1992, nous ne nous parlons plus. Je n'ai pas reçu de lettre officielle pour expliquer cette décision, ni les raisons qui l'auraient motivée.»

Dans les faits, Julie Sauvé conserve son poste d'entraîneuse de

VOIR JULIE EN A 2

Des Blancs comptent ériger un barrage routier à Oka

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La matinée risque d'être très chaude sur la 344, à l'entrée du quartier Kanesatake de la paroisse d'Oka, où des Blancs dresseront ce matin des barricades pour protester contre le gouvernement fédéral. Les Mohawks ne veulent rien savoir de ce barrage routier et affirment que la présence de la Sûreté du Québec sur leur territoire ne sera pas tolérée. Le chef Robert Gabriel, au nom du grand chef du conseil de ban-

de de Kanesatake Jerry Peltier, retenu à Sainte-Anne-de-Beaupré, a lancé un appel, en fin d'après-midi hier, aux gouvernements du Québec et du Canada pour qu'ils empêchent les non-autochtones d'ériger un barrage routier rang Sainte-Philomène, connu également sous le nom de route 344.

Le grand chef Peltier, qui assiste à une assemblée spéciale des chefs, a fait savoir qu'il était en communication avec le ministère de la Sécurité publique. Il dit avoir avisé le ministère que «toute présence de la Sûreté du Qué-

bec à ce barrage sera considérée par le peuple Mohawk comme un empiètement sur son territoire.»

Hier soir, le vice-président de l'Association des propriétaires de l'intérieur de Kanesatake (APIK), Richard Foucault, a indiqué à La Presse qu'un représentant du fédéral lui avait téléphoné afin de connaître exactement leurs demandes. M. Foucault a aussi dit que la Sûreté du Québec l'avait contacté pour tenter de le dissuader d'ériger des barricades qui, normalement, devraient être levées avant l'heure du lunch.

«Il n'est pas question de recu-

ler. Au porte-parole du fédéral, a ajouté M. Foucault, j'ai répondu que nous voulions une entente de principe avec Travaux publics Canada pour ce qui est de l'achat des 25 propriétés de l'enclave appartenant à des Blancs.

«Tout d'abord, nous avions l'intention d'attendre le passage des autobus d'écoliers pour bloquer la route; mais devant la tournure des événements, il se pourrait fort bien que nos barricades soient érigées dès 6 h ou 7 h. Une décision finale sera prise vers 3 h ou 4 h.»

Dans le communiqué émis peu

avant 17 h, le porte-parole du conseil de bande écrit: «Le peuple Mohawk ne veut pas de confrontation. Nous en avons par-dessus la tête de cela, mais dans aucune circonstance ne tolérerons-nous cet empiètement dans notre territoire. Le peuple Mohawk dispose des moyens nécessaires pour agir selon la situation. Cependant, afin d'éviter des troubles graves, je fais appel à Québec et à Ottawa pour s'assurer que le bon sens prédominera et que toute confrontation sera évitée.»

Le président de la Chambre de

VOIR OKA EN A 2

J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances

DÉPARTS DE GROUPE	LONGS SÉJOURS	SPECIAL SUD	VOL SEULEMENT
TUNISIE 30 oct. - 10 nov. 1599\$ *RECEVEZ 100 \$ U.S. EN CHEQUE DE VOYAGES DES JARDINS	COSTA DEL SOL 21 jrs 998\$	ACAPULCO 1 sem. 599\$ 2 sem. 799\$	PARIS 469\$
ARGENTINE Circuit 15 jrs 2459\$	PORTUGAL 21 jrs 999\$	PUERTO VALLARTA 599\$ 745\$	LONDRES 549\$
QUATÉMALA Circuit 15 jrs 2819\$	MAROC 22 jrs 1417\$	COLOMBIE Club Cartagena tout inclus 699\$ 899\$	GENEVES 659\$
BRESIL 15 jrs 2599\$	COSTA DEL SOL + TENERIFE 998\$	CUBA Playa Giron tout inclus 599\$	DAKAR 1369\$
BRESIL 15 jrs 2599\$		FLORIDE avion + hôtel + voiture Beach Harbour 499\$	LAGOS 1359\$
BRESIL 15 jrs 1299\$		ALGER 858\$	HAÏTI 342\$
		CASA 769\$	GUATEMALA 536\$
			VANCOUVER 330\$
			CALGARY 399\$
			TOKYO 1199\$
			HONGKONG 1199\$

Les prix par personne incluent les taxes et frais de service et sont basés sur une occupation double. Ils sont sujets à changements sans préavis.

multi-voyages

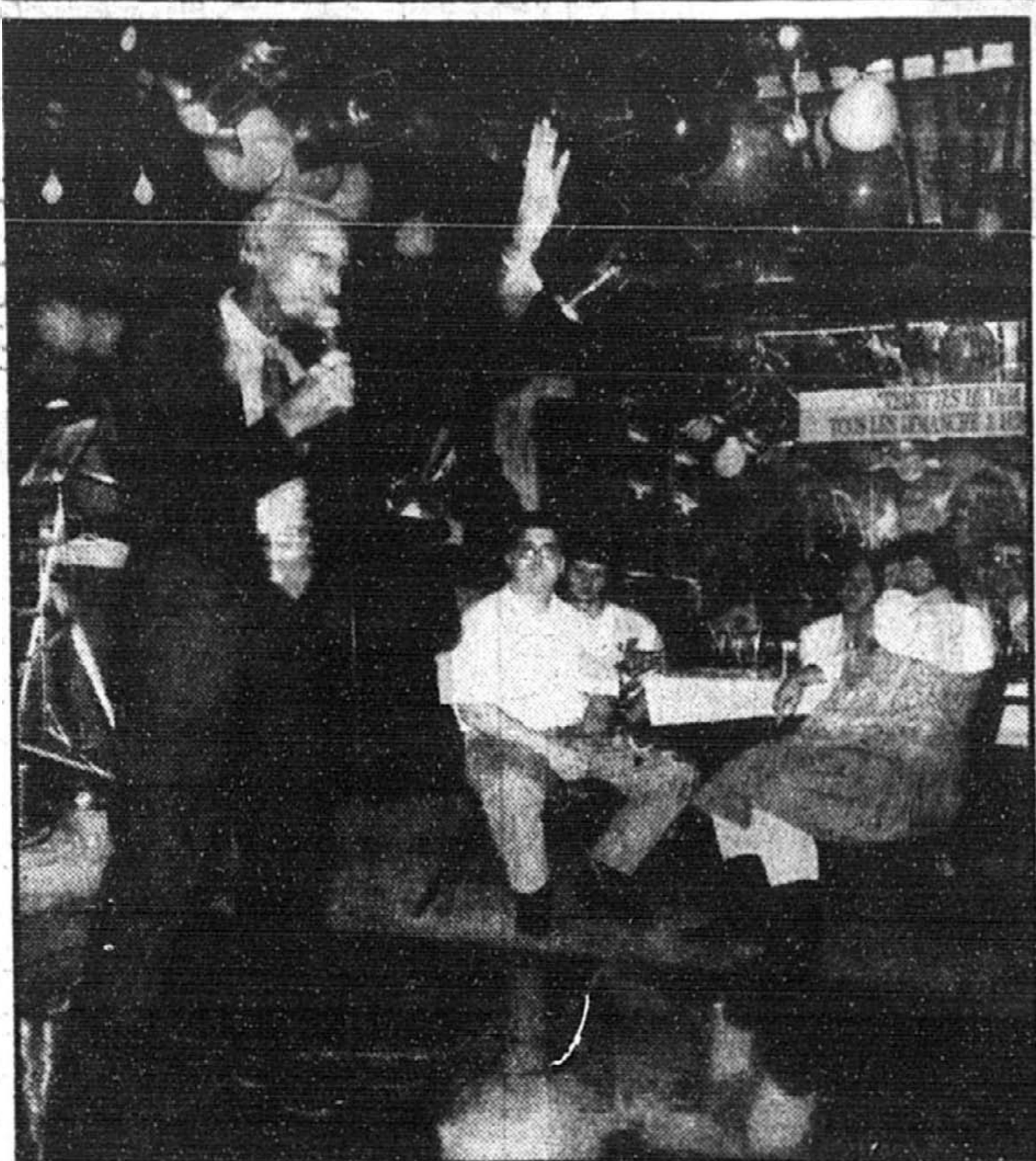
Permis du Québec

Nombre de places limité

Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260

8403, rue Saint-Denis

Montréal H2P 2G9

Demain dans *La Presse*

Sortir

De l'autre côté des ponts

Si ce n'est pas une tare, ce n'est pas non plus une chose que l'on claironne sur les toits : le fait est que ça ne fait pas très branché de dire que l'on vient de la banlieue. Mais y sortir? Notre collaboratrice Mylène Roy (qui, ne le répétez surtout pas, a fait ses premiers pas et ses premières dents à Laval...) a découvert qu'il y avait de la lumière de l'autre côté des ponts, après minuit...

Correction

Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'édition d'hier, ce ne sont pas les contribuables qui payent les contributions obligatoires sur le nouveau

Code civil pour les avocats, mais le Barreau du Québec, qui finance ce programme à même son fonds de réserve de 2,5 millions.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Prefontaine), de 10 h à 18 h;
- à Montréal : Université du Québec à Montréal, avec la collaboration du club social du personnel de l'UQAM, pavillon Judith-Jasmin, 1455, rue Saint-Denis, la Grande place, de 10 h à 18 h;

à Montréal : cégep Bois-de-Boulogne, pavillon Ignace-Bourget, 10 500, rue Bois-de-Boulogne, hall d'entrée, de 10 h à 16 h;

à Longueuil cégep Édouard-Montpetit, 945, chemin Chambly, Théâtre de la Ville, de 10 h à 16 h;

à Saint-Constant : Collecte du maire, poste de pompiers, 147, rue Saint-Pierre, de 15 h à 20 h 30.

Antarctique : les deux tiers de la couche d'ozone détruits

Reuter
LONDRES

Des scientifiques britanniques ont affirmé hier que le trou dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique était plus important que jamais et que les deux tiers de cette couche étaient détruits au-dessus de ce continent.

«C'est une destruction massive», a déclaré Jonathan Shanklin,

du British Antarctic Survey (BAS). «Nous sommes au minimum actuellement et nous ne nous attendons pas à en arriver là», a-t-il déclaré à Reuter.

La couche d'ozone de l'Antarctique, dont l'épaisseur varie d'une saison sur l'autre, atteint habituellement son niveau le plus faible pendant la première quinzaine d'octobre, mais cette année, le plus bas niveau jamais enregistré a déjà été dépassé avant la fin septembre.

SUIITE DE LA UNE

TREMBLAY

Tremblay déclare forfait

sa décision, arrêtée lundi après-midi et dont il a fait part à ses appuis, Lise Bacon, Liza Frulla et Lucienne Robillard notamment. Il s'est déclaré indisposé et ne s'est pas présenté à l'assemblée d'investiture de Jacques Chagnon (Saint-Louis), où il était attendu. Par la suite, il ne s'est pas même présenté à l'assemblée de son association d'Outremont.

Désormais quasi assuré de l'emporter, Daniel Johnson a eu hier de bons mots pour «un collègue qu'il connaît depuis longtemps et qu'il estime beaucoup».

M. Tremblay «a pris une décision difficile, je peux vous dire que je sais exactement ce qu'il ressent», a dit M. Johnson. Baissant un peu la garde, il a indiqué qu'il avait «pris une décision» quant à son propre avenir, et qu'il «l'annoncerait bientôt».

Celui qui devait être son organisateur, Christian Ouellet, de National, accusait même le cabinet du premier ministre Bourassa d'avoir «réquisitionné» des appuis probables à M. Tremblay en exigeant d'eux de rester neutres dans la course qui s'annonçait. Le chef de cabinet de M. Bourassa, John Parisella, qui avait appuyé M. Johnson en 1983, a suggéré à plusieurs supporters de M. Tremblay de demeurer neutres. En outre, le PLQ n'a pas rendu la tâche facile à M. Tremblay en refusant de repousser la date limite pour recruter de nouveaux membres et d'admettre les contributions financières des corporations, ce qui rendait plus difficile la tâche de Serge Saucier, qui de-

vait être responsable du financement de la campagne Tremblay. Cette fois, c'est le directeur général du PLQ, Pierre Ancil, qui est pointé du doigt. M. Ancil avait aussi appuyé M. Johnson en 1983.

Pour l'ancien chef de cabinet de M. Bourassa, Mario Bertrand, qui devait aussi organiser la campagne de M. Tremblay, «l'appel général à la neutralité des John Parisella, Pierre Ancil et Pierre Paradis est carrément inexplicable».

«Dans un parti politique, s'il y a un moment où on ne doit pas être neutre, c'est bien au moment du choix d'un chef», lance-t-il. «Le dernier qui a fait appel à la neutralité des Français, il s'appelait Pétain. Après, on les a appelés les collaborateurs», renchérit-il. En tout, plus de 20 élus libéraux disaient vouloir demeurer «neutres», «des sans-dessein qui servaient les desseins de Johnson», lance-t-il.

Après une brève euphorie, le clan Johnson devrait s'inquiéter des conséquences de l'absence de course sur les chances du PLQ. «Johnson va trouver le temps long, quatre mois sur un tapis roulant. En fait, c'est le PQ qui doit être le plus content ce soir», de soutenir l'ancien chef de cabinet de M. Bourassa.

Yvon Lemire, député de Saint-Maurice et l'un des plus chauds supporters de M. Tremblay dans le caucus, n'était pas amer. «Gérald Tremblay reste pour moi quelqu'un d'extraordinaire», a-t-il dit. Benoit Fradet, député de Vimont, qui s'était prononcé ouvertement pour M. Tremblay, était, dit-on, profondément déçu.

Pour les vieux routiers libéraux, bien qu'imprévisible, ce re-

bondissement peut s'expliquer. Dans le clan Tremblay se retrouvaient à la fois des supporters du ministre de l'Industrie et des ennemis irréductibles de Daniel Johnson. Pour plusieurs, l'appui à M. Tremblay visait avant tout à barrer la route au président du Conseil du Trésor, loin en avance au chapitre de l'organisation.

Le PLO embarrassé

En se désistant, M. Tremblay plonge le Parti libéral dans un profond embarras. Une course où M. Johnson sera quasi seul en piste ne soulèvera guère d'intérêt dans l'opinion publique et risque de ne pas fournir les quelques points de popularité qui vont normalement à un parti à l'issue d'une course au leadership.

Hier matin, au téléphone, le premier ministre Bourassa a vainement tenté de convaincre M. Tremblay de demeurer dans la course.

Avec le candidat de la continuité, le PLQ paraît incapable de se renouveler, craignent plusieurs organisateurs. Après la décision de M. Tremblay, le seul candidat contre Daniel Johnson paraît être pour l'instant Yvon Picotte, qui va lancer sa campagne vendredi dans Trois-Rivières. Il compte désormais rallier tous les «anybody but Johnson» qui se regroupaient jusqu'ici derrière M. Tremblay.

Il pourra probablement compter sur l'appui de Marc-Yvan Côté, qui devrait quitter la politique fin novembre. Hier, M. Picotte se disait déçu de la décision de Gérald Tremblay mais disait la comprendre, compte tenu de l'avance qu'avait impunément prise Daniel Johnson.

Liza Frulla — qui avait incité M. Tremblay à se présenter — se dit à nouveau en réflexion. Lucienne Robillard, elle, n'a pas l'intention de réévaluer sa décision de ne pas se lancer dans la course. Celle qui devait être la présidente de la campagne de Gérald Tremblay éprouvait des problèmes à amener avec elle les députés qui voulaient l'appuyer. Le cabinet de M. Bourassa avait demandé à Norm MacMillan (Gatineau) de demeurer neutre. Pierre Paradis, qui devait s'engager derrière Gérald Tremblay, s'est vu aussi réclamer la neutralité comme leader en Chambre du gouvernement. On a demandé la même neutralité à Ghislain Maltais (Saguenay), le seul appui de M. Paradis en 1983. En fait, la douzaine de députés que M. Paradis devait «livrer» restait «sur la bande», selon l'expression de M. Tremblay: ils promettaient leur appui tout en reportant à plus tard leur implication. On raconte même que le «bunker» comptait proposer le poste de ministre des Finances à Mme Gagnon-Tremblay, un autre appui probable du ministre de l'Industrie, contre sa neutralité.

Député d'arrière-ban, Jean-Pierre Belisle (Mille-Isles) se dit aussi en réflexion et a même sollicité l'appui de sa ministre régionale, Lise Bacon.

Des amis de Paul Gobeil tentaient hier de réactiver les spéculations autour d'un retour politique du président de Domtar. Mais des sources fiables soutenaient que ce dernier n'était guère tenté de sauter dans une course où il aurait l'air du candidat «par défaut». □

COUP

«Un coup bas»

1985, le budget de fonctionnement de cette ambassade a grimpé à 8,4 millions en 1987-88.

M. Loisel ajoute que M. Bouchard a dépensé des sommes considérables en déplacement, soit 27 765 \$ en 1986-87 et 29 366 \$ en 1987-88. Ce à quoi s'ajoutent des dépenses qui sont passées de 32 302 \$ en 1986-87 à 96 765 \$ en 1987-88, pour l'entretien de la résidence officielle de l'ambassadeur.

«Nous sommes donc très loin de la gestion serrée dont Lucien Bouchard parle depuis le début de la campagne. Les leçons de Lucien Bouchard en matière de finances publiques paraissent pour le moins incohérentes à la lumière de ces quelques faits», commente Gilles Loisel.

«La période de ma vie dont je suis le plus fier au point de vue du travail que j'ai fait, de l'efficacité et du rendement, c'est à Paris», a expliqué Lucien Bouchard en soirée, avant de faire son entrée dans une assemblée partisane, dans la circonscription de Québec-Est.

Il a expliqué qu'à son arrivée à Paris, il s'était rendu compte de la pauvreté des échanges commerciaux entre le Canada et l'Europe, et qu'il y avait trop de politique. «J'ai demandé au gouvernement de faire un effort spécial pour lancer une offensive commerciale en France, sur trois plans: les investissements français au Canada, les exportations canadiennes en France et le plan du tourisme français au Canada. On a fait dégager un budget spécial qui a fait bien sûr augmenter la masse budgétaire de l'ambassade.»

Les résultats ont été extraordinaires, souligne-t-il, puisque «les statistiques officielles révèlent que pendant les trois ans que j'ai été là, les achats français au Canada ont augmenté de 66 p. cent, passant de 750 millions à un 1,25 milliard, les touristes français ont commencé à affluer au Canada, passant de 85 000 à 188 000 en 1988, soit de 120 p. cent, et les investissements français au Canada ont été de l'ordre de 350 millions».

A cette époque, soutient-il, la France est devenue l'un des principaux investisseurs au Canada si ce n'est le principal, avant même les

États-Unis et la Grande-Bretagne, et c'est le programme d'investissement à Paris qui a servi à modeler tous les programmes d'investissement qui ont suivi et provenant d'autres pays.

Cela a nécessité un personnel plus important et un budget de fonctionnement accru, explique-t-il.

«J'ai organisé le sommet francophone de Paris — parce que j'avais deux emplois, j'étais également responsable du dossier de la francophonie à Paris. J'ai négocié des accords avec tous les gouvernements concernés, j'ai présidé tous les comités d'organisation internationaux, j'ai voyagé dans le monde sans arrêt, j'étais tout le temps en mission diplomatique pour rencontrer les chefs d'État, j'ai exécuté des missions d'affaires à Londres, j'ai donné des conférences à l'ONU, à New York, à Calgary, à Toronto, à Montréal, à Québec, je n'ai pas arrêté, c'était une période extrêmement intensive, et j'autorise le Conseil privé à publier mes rapports d'évaluation. J'autorise le Conseil privé et M. Loisel à rendre publics tous mes rapports d'appréciation et d'évaluation de l'époque.»

M. Bouchard a paru ennuyé

«surtout parce que je conservais de l'estime pour l'homme, M. Loisel». «Je suis surpris de voir que le coup vient du ministre des Finances, ce qui veut dire que le coup bas vient de haut», conclut-il.

Le chef du Bloc ajoute que le principal devoir aujourd'hui du ministre des Finances, «au lendemain d'un débat où son premier ministre a refusé de dire quel était le déficit de l'an dernier, c'est de nous dire la véritable ampleur du déficit, au lieu de porter des coups bas, pour qu'on sache de combien a déraillé le programme de son parti».

M. Bouchard explique les attaques dont il fait l'objet, autant celle-là que celles provenant du premier ministre de l'Ontario Bob Rae, par le fait que ses adversaires «sont incapables d'attaquer le programme du Bloc québécois, n'ont pu attaquer la légitimité et l'utilité et je dirais la nécessité politique du Bloc québécois. Alors, ils essaient de discréditer la personne qui dirige le Bloc québécois».

Il a tenu à ajouter qu'il répondrait à toute attaque, qu'il ne serait pas une «cible inerte». □

OKA

Des Blancs comptent ériger un barrage routier à Oka

commerce d'Oka, Michel Beaulne, a déclaré qu'à cause de l'inertie d'Ottawa, Oka retournerait trois ans et demi en arrière. «Au lieu de s'attaquer à Lucien Bouchard, Kim Campbell ferait mieux de ré-

gler les problèmes qui risquent de s'amplifier ici, malgré la bonne volonté des deux communautés qui habitent notre région», a-t-il précisé.

Un porte-parole de la SQ a mentionné hier soir que rien de spécial n'avait été prévu. «Nous suivons l'évolution du dossier de très près. Il n'est pas question de jeter de l'huile sur le feu. Nous interviendrons si besoin il y a.»

Il ne fait aucun doute cependant qu'ordre a été donné aux membres de l'unité d'urgence de se tenir pas très loin de la région d'Oka.

En fin de soirée, la députée conservatrice d'Argenteuil-Papineau, Lise Bourgault (circonscription qui englobe Oka), a déclaré à *La Presse* qu'elle était solidaire de la position prise par les Blancs et qu'elle craignait le pire.

«Je vais tout tenter pour que le dossier débloque. Je vais passer la nuit s'il le faut à discuter. J'ai déjà eu des contacts avec Ottawa. Des sources me disent que Québec ne veut pas qu'Ottawa achète les terrains au sud de la 344, dans la paroisse, parce qu'il craint de perdre le contrôle. Les Amérindiens ne veulent pas des barricades et de la Sûreté du Québec», a précisé Mme Bourgault. □

JULIE

Julie Sauvé: «Je ne méritais pas ça!»

«Mais le club CAMO est libre d'employer qui il veut. Les raisons invoquées pour la libérer ne sont pas de mon ressort.»

Notons que Julie Sauvé, qui entraîna aussi, entre autres, la nouvelle championne mondiale junior Kasia Kulesza, fille de l'entraîneur national d'haltérophilie, ne pourra transférer «ses» athlètes dans une autre piscine de Montréal. La piscine Georges-Vernot, spécialement équipée pour la nage synchronisée avec des hublots d'observation, de larges miroirs sous et hors de l'eau, des systèmes de son sophistiqués et quantité de gadgets utiles, est la seule désignée comme centre national de nage synchronisée.

Julie Sauvé affirme, par ailleurs, que les parents avaient réclamé, en mars dernier, qu'une assemblée générale ait lieu pour procéder à de nouvelles élections, ce qui serait un vote de non-confiance envers l'exécutif de la présidente Réjeanne Foley.

«Ils n'ont pas voulu démissionner. Ils disaient qu'ils avaient été élus et qu'ils avaient donc les pleins pouvoirs. Et ils exigeaient que j'entraîne à tous les niveaux, des plus petites à l'élite, ce qui était vraiment impossible.»

Mme Sauvé, qui n'est pas intéressée à se laisser transférer dans une autre piscine sans ses athlètes, confie que les parents de la plupart des nageuses sont choqués qu'elle soit remerciée.

«Personne ne niera la valeur de

Julie Sauvé», ajoute Mme Guy. «Mais le club CAMO est libre d'employer qui il veut. Les raisons invoquées pour la libérer ne sont pas de mon ressort.»

«On ne peut pas invoquer le fait que nous coûtions cher puisque la plupart du temps, nous ne réclamions pas le temps supplémentaire que nous faisons avec plaisir, et que nous avons toujours payé tous nos voyages de compétition. Sylvie Fréchette, les sœurs Vilagos et moi, nous déboursions de notre poche pour ces voyages, en Tchécoslovaquie, en France et ailleurs.»

Elle se lance aussi à la défense de son «meilleur ami», André Kulesza, qui a gagné sa cause en appel après avoir été sali dans une affaire de stéroïdes quand il fut entraîneur d'haltérophilie.

«André est maintenant impliqué dans quantité de sports comme conseiller en conditionnement physique. En tennis avec Sébastien Leblanc, en boxe avec Stéphane Ouellet, en patinage artistique, etc. Avec nous, et les filles l'aimaient, le conditionnement physique, ça compte énormément pour atteindre l'équipe nationale. Et ne craignez rien, il n'y a pas de drogue en nage synchronisée, et il n'y en aura jamais. Ça ne peut pas aider aux performances.»

Julie Sauvé ajoute que Kulesza, qui gagnait 15 000 \$ par année pour 16 heures d'entraînement par semaine avec les filles, avait accepté une diminution radicale de salaire, 3 000 \$ pour le même travail, quand le club lui avait expliqué qu'il manquait d'argent pour le payer. «Nous espérons qu'un nouveau comité soit élu

dans les mois à venir, note-t-elle. Mais l'exécutif a finalement décidé de le remercier malgré tout, début septembre, même avec ce salaire ridicule qui lui demandait beaucoup de bénévolat.»

Il reste des points obscurs dans cette histoire. Quand Julie Sauvé aura répondu à toutes les questions, ce matin, on risque de demeurer encore sur sa faim. À une accusation de s'être trouvée aux Barbades avec Kulesza, sa fille Kasia et l'autre petite championne en duo, Marie-Michelle Cloutier-Lévesque, elle riposte en disant: «Nous étions là pour leur entraînement, et nous avions payé tous les frais du voyage...»

Dans un communiqué tardif, hier, la présidente du Club CAMO, Réjeanne Foley, affirme qu'elle aurait souhaité que ce divorce se déroule à l'amiable et que c'est par respect pour les personnes impliquées, les sœurs Sauvé, qu'elle et son conseil préféraient le silence, ne désirant pas divulguer sur la place publique les raisons, les motifs de cette décision prise pour le bien-être des athlètes et le calme au Club CAMO.»

Le communiqué ajoute que le remerciement de Kulesza n'est pas relié à ces deux congédiements, celui-ci ayant refusé une nouvelle entente salariale.

Les trois congédiés ont confié leur défense à Me Marco Veilleux, du cabinet d'avocats Michel Larocque. □

6,823,537
Merci de donner!
Objectif 24,5 millions
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 Tél.: (514) 288-1261

La quotidienne	à trois chiffres	108
Tirage d'hier	à quatre chiffres	4461

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-6816
DÉCISION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détails	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR 40-3 MERCREDI 6 OCTOBRE 1993

La magie des Lanternes
AU JARDIN BOTANIQUE
Plus de 500 LANTERNES illuminent le Jardin de Chine
Un spectacle féerique pour toute la famille!
Jusqu'au 11 octobre tous les jours de 18 h à 21 h
Stationnement gratuit
Tarifs spéciaux pour les moins de 17 ans et les plus de 65 ans

TARIF SPÉCIAL 2 POUR 1
le jeudi 7 octobre 1993
Sur présentation de ce coupon obtenez un BILLET GRATUIT à l'achat d'un billet pour adulte au prix régulier de 5\$ et de 3\$ pour les détenteurs de la carte Accès Montréal
La Presse
Jardin de Chine du Jardin botanique de Montréal
4101, rue Sherbrooke Est, Montréal

TARIF SPÉCIAL 2 POUR 1
le jeudi 7 octobre 1993
Sur présentation de ce coupon obtenez un BILLET GRATUIT à l'achat d'un billet pour adulte au prix régulier de 5\$ et de 3\$ pour les détenteurs de la carte Accès Montréal
La Presse
Jardin de Chine du Jardin botanique de Montréal
4101, rue Sherbrooke Est, Montréal

Baisse de 3% du budget de la police de la CUM

GILLES GAUTHIER

■ A cause notamment de la loi 102, le budget du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) pour 1994 sera inférieur de 3 p. cent à celui de cette année.

Il s'élèvera à 385,02 millions comparativement aux 396,72 millions qui avaient été octroyés pour 1993, une baisse de 11,7 millions.

La baisse de 1 p. cent de la masse salariale imposée par la loi 102 se traduit par une diminution de 3,27 millions à ce chapitre, selon les maigres renseignements fournis hier par le service.

Le budget accordé pour les heures supplémentaires s'accroît de 9 p. cent (834 000\$) pour les policiers, ce qui représente 20 000 heures de plus, et de 12,7 p. cent (47 200\$) pour les civils qui sont à l'emploi du service.

Le budget global octroyé pour l'an prochain, qui a été rendu public hier soir dans le cadre d'une séance publique de la Commission de la sécurité publique de la CUM, ne représente toutefois qu'une baisse relativement faible (2,9 millions) par rapport aux dépenses réelles du SPCUM pour 1993, qui s'élèveront, prévoit-on, à 387,92 millions.

Outre la loi 102, la diminution s'explique surtout par la chute de 13,2 p. cent des « contributions de l'employeur » pour les policiers. Elles passent dans leur cas de 86,13 millions à 74,76 millions, ce qui s'explique notamment par une baisse de 5,4 millions à la suite de révisions des coûts des régimes de rentes.

Les frais d'avocats pour défendre les policiers devant les instances déontologiques passent de 100 000\$ à 400 000\$.

Crimes majeurs

Le directeur du SPCUM, Alain Saint-Germain, a par ailleurs fait savoir que

pour les huit premiers mois de l'année, le nombre de crimes majeurs a baissé de 5 p. cent par rapport à la période correspondante de l'an passé, grâce notamment à une diminution de 19 p. cent au chapitre des vols qualifiés.

Les vols de véhicules se sont accrus de 4 p. cent alors que les introductions par effraction ont diminué de 7 p. cent.

En matière d'agressions sexuelles, M. Saint-Germain rapporte une baisse de 3 p. cent par rapport à la même période de 1992.

Parmi ses stratégies pour l'année à venir, le SPCUM prévoit « implanter la prise des empreintes digitales des juvéniles arrêtés pour actes criminels ».

Parmi les projets budgétaires spéciaux, le service entend se doter d'un « système informatisé des empreintes digitales, qui favorise une identification plus rapide des criminels ». Il coûtera 2,5 millions au cours des deux prochaines années, dont 629 000\$ en 1994.

Un projet pilote permettra de doter les autos-patrouille de micro-ordinateurs portatifs qui remplaceront les terminaux actuels et qui permettront de rédiger les rapports policiers directement sur les appareils, même au domicile des plaignants.

M. Saint-Germain se retire à la fin de l'année et sept candidatures ont été retenues au sein du service pour le remplacer. Le favori serait Pierre Cyr, bras droit du directeur actuel même si plusieurs estiment que le directeur des enquêtes spécialisées, Jacques Duchesneau, possède plus d'atouts. Le directeur de la région ouest, John Kousik, et celui de la région centre, John Dalzell, figurent également parmi les principaux postulants.

La décision finale sera annoncée par le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, qui recevra auparavant les recommandations de la Commission de la sécurité publique et du comité exécutif de la CUM.

La faim ne cesse de croître à Montréal

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ La Table de concertation sur la faim du Montréal métropolitain réclame une lutte active pour endiguer la croissance de la faim à Montréal. Son président Guy Paiement lançait hier un cri d'alarme: « La relance économique arrivera sans qu'il y ait d'emplois créés, sauf des emplois précaires sous-payés qui laisseront leurs titulaires dans la misère et la dépendance ».

De plus en plus de jeunes ont recours à l'aide alimentaire. Les enfants - souvent par le réseau scolaire - représentent 27,6 p. cent de la clientèle des repas servis, une augmentation de 180 p. cent par rapport à avril 1991. Et au nombre des nouveaux utilisateurs, 29 p. cent recevaient pour la première fois des sacs de provisions.

Autrefois ils faisaient bande à part. Aujourd'hui, les organismes d'aide aux gens qui ont faim ont tendance à se regrouper, à unir leurs forces. « Tous ces organismes voudraient s'occuper d'une réorganisation de la société, une idée qui est particulièrement absente de la campagne électorale actuelle », a dit Guy Paiement. Ils ont préparé quelques outils pour aider ceux qui ont faim et ceux qui travaillent à leur apporter aide et soutien en ces temps difficiles.

Une bande dessinée intitulée « Plein le dos », un répertoire des 500 organismes qui, dans le grand Montréal, apportent chaque mois une aide alimentaire sous forme de sacs de provision à 60 000 personnes au moins, plus 300 000 repas servis à 24 000 personnes différentes, selon les statistiques - partielles - recueillies par Moisson Montréal en novembre 1992, telles sont les armes que s'est donnée la Table de concertation sur la faim du Montréal métropolitain pour tenter d'attirer l'attention sur le problème de la faim à Montréal.

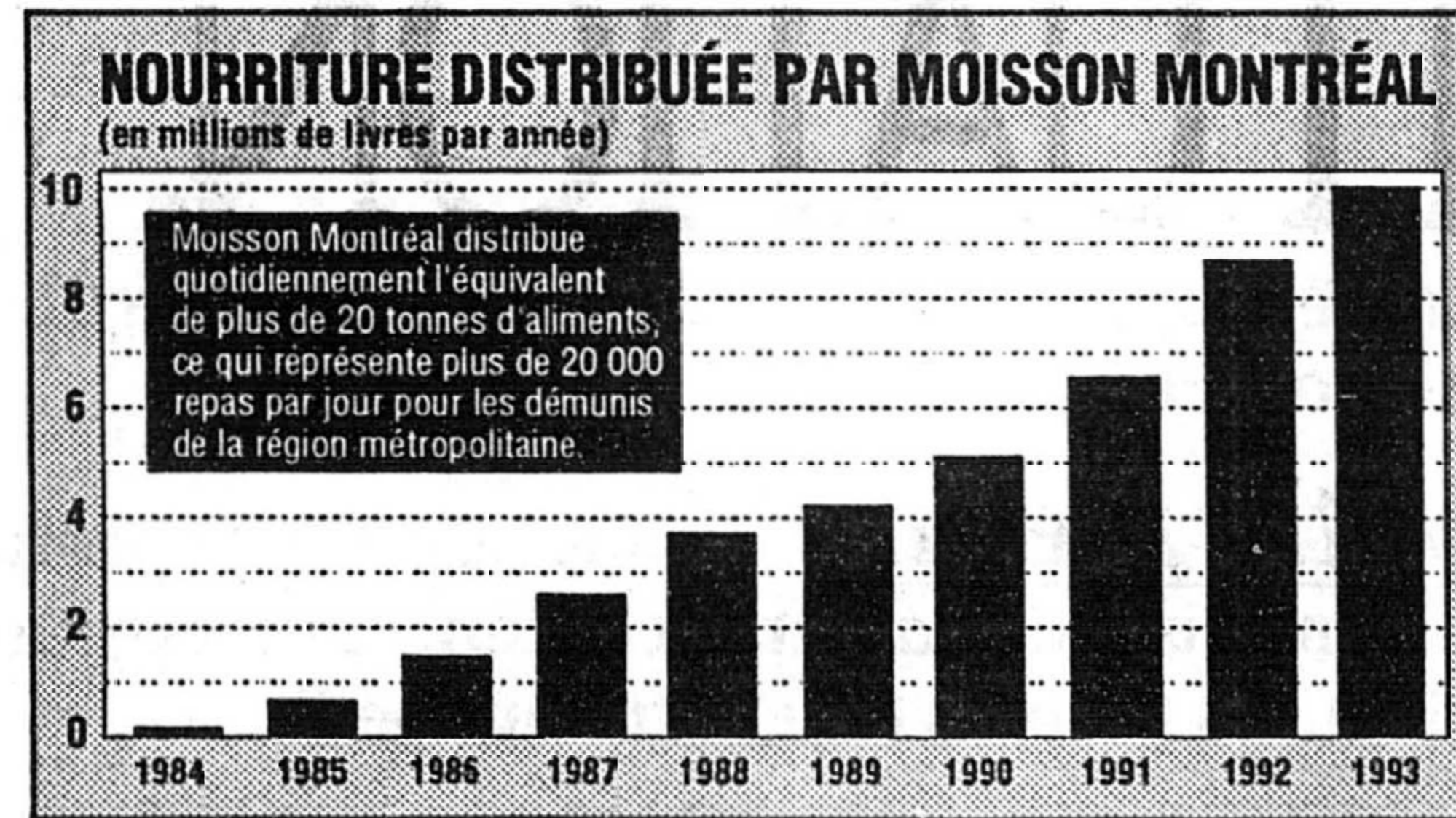
Les statistiques sont explosives dans leur progression, même si elles ne sont que partielles, tous les organismes de charité et leurs moyens n'ayant pu être comptabilisés. Ainsi, en avril 1991, Moisson Montréal avait distribué 562 000 livres de nourriture. En novembre 1992, plus de 800 000 livres, soit près de 20 tonnes par jour, réparties à travers 155 organismes. Une augmentation qui ne s'est pas ralentie: en septembre 1993, Moisson Montréal qui a vu le rythme d'accroissement de ses distributions de nourriture se maintenir, fait face à une liste d'attente de près de 120 nouveaux organismes distributeurs. En 1993, Moisson Montréal aura distribué dix millions de tonnes de nourriture, soit plus de dix fois ce que l'organisme avait distribué en 1985, et deux fois plus qu'en 1990.

Les chiffres fournis par Moisson-Montréal ne sont que partiels. Il faudrait y ajouter ceux d'organismes tels que la Société Saint-Vincent de Paul, Centraide, et un large éventail de coalitions de quartier. La plupart de ces organismes ont trop à faire sur le terrain pour se lancer dans la compilation de statistiques. Cependant, le président de la Table de concertation, Guy Paiement, en remerciant le réseau Nourrir-Montréal de son étroite collaboration, a tenu à souligner les énormes efforts d'organisation fait par les assistés sociaux et les gens qui ont faim en général, créant des « coop de cuisine » pour réduire leurs coûts, et tenter de sortir du réseau des soupes populaires et des distributions de sacs de nourriture.

Dans certains quartiers, a noté Jean-Paul Faniel, responsable de la concertation à la Table, c'est « la base », c'est-à-dire les bénéficiaires de l'aide alimentaire, qui vont aller dire aux politiciens en



L'hiver approche et l'on songe déjà aux paniers de Noël chez Jeunesse au Soleil.



campagne électorale ce qui est en train de se passer dans leur milieu. J.P. Faniel souligne qu'il n'est pas seulement question de nourriture mais aussi des compressions dans les logements sociaux, etc. « Il s'agit d'un problème structurel, dit-il, et il faut une prise de conscience de ce qui arrive à notre société ».

La bande dessinée « Plein le dos », c'est l'histoire d'une femme, parce que, a noté Guy Paiement, leurs luttes pour l'égalité des chances les ont durement pénalisées, elles et leurs enfants. Tirée à 47 000 copies, la bande dessinée didactique se termine d'ailleurs par une élection. Peut-être, finalement, la bonne.

Saisie de revues porno à l'aéroport de Dorval

MARCEL LAROCHE

■ La découverte fortuite de livres obscènes en transit à l'aéroport international de Dorval, suivie par une série de perquisitions dans des boutiques érotiques de plusieurs villes du Québec, ont permis aux policiers de la SQ de saisir quelque 2 425 revues pornographiques d'une valeur marchande de plus de 33 000\$.

L'opération policière menée conjointement avec les membres de Douanes et Accise Canada s'est soldée par l'arrestation de trois individus de la région de Montréal, dont deux propriétaires et un vendeur d'une firme de distribution, à Laval.

Toute l'affaire a commencé de façon bien anodine, en matinée du jeudi 30 septembre dernier, lorsqu'un préposé de Douanes et Accise Canada affecté à la vérification des marchandises à l'aéroport de Dorval a remarqué certaines anomalies lors de l'inspection d'un arrivage de livres en provenance de France.

Plutôt intrigué par certains titres de volumes apparaissant sur la liste d'expédition, le douanier suspicieux a poussé plus loin sa curiosité en débattant l'une des revues.

Cet examen de routine a vite permis de découvrir qu'il s'agissait plutôt d'un plein chargement de littérature obscène dont les titres avaient été masqués ou altérés pour tromper la vigilance des douaniers.

Toute la cargaison, soit 1 800 livres et bandes dessinées offrant des titres aussi épicés qu'explicites, était en réalité une répétition de scènes de sadomasochisme, de bestialité, de violence, d'esclavage et de soumission impliquant des enfants.

Douanes et Accise Canada a aussitôt saisi ce matériel jugé obscène et a alerté les policiers de l'escouade de crime organisé de la SQ de Montréal pour poursuivre l'enquête.

En début d'après-midi du jeudi 30 septembre, policiers et enquêteurs de Douanes et Accise Canada ont effectué une première perquisition dans un entrepôt du boulevard Industriel, à Laval, où ils ont saisi 525 autres revues pornographiques destinées au marché québécois.

Sur les lieux, les policiers ont appréhendé trois individus, dont deux hommes d'affaires lavallois de 49 et 52 ans, propriétaires d'une compagnie de distribution de revues, ainsi qu'un vendeur de 58 ans, de Terrebonne.

Par ailleurs, plusieurs autres perquisitions effectuées le vendredi 1er octobre dans des boutiques érotiques des municipalités de Sherbrooke, Québec, Hull et Gatineau ont permis aux policiers de saisir une centaine d'autres revues obscènes impliquant des enfants.

Un jeune couple est accusé d'avoir molesté son bébé

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Une autre affaire d'enfant présumé battu a été mise au jour, hier, au bureau du substitut du procureur général de Saint-Jérôme et un jeune couple de Bois-des-Filons a été accusé de brutalité envers un poupon de cinq mois.

Lucie Corbeil, 19 ans, et Marc-André Germain, 20 ans, sont accusés de voies de fait graves, de négligence criminelle et d'avoir fait en sorte de compromettre la santé et la vie de Karrol-Ann Germain, née le 1er février 1993.

Les incidents reprochés au couple qui vit de prestations du Bien-être social sont survenus le 14 juillet dernier.

Au moment où elle revenait d'une visite chez son gynécologue, Lucie Corbeil a aperçu son bébé en pleurs, les yeux fixés. L'enfant n'avait aucune réaction.

L'enfant a vomi à deux reprises puis son état a semblé plus satisfaisant, et les parents l'ont alors conduit à la Cité de la Santé.

Après un examen sommaire, on décrit l'enfant comme étant moche, le regard fixe et une fontanelle bombée. Les médecins procèdent à une ponction lombaire.

Par précaution, on transfère le bébé à l'hôpital Sainte-Justine. Là, l'enfant subit de nouveaux tests. La radiographie du crâne est négative.

Selon les médecins de Sainte-Justine, l'enfant a subi des dommages qui se sont manifestés par des saignements aux niveaux des yeux et du cerveau, dont la seule cause possible est celle de secousses intenses de l'enfant. Ces secousses auraient eu lieu dans la journée qui a précédé l'hospitalisation.

Aucun accident concernant l'enfant n'a été signalé par les parents.

Dans les jours qui ont suivi l'hospitali-

sation de Karol-Ann, des policiers de la Sûreté du Québec ont été informés de l'incident. Puis, des enquêteurs de l'unité des crimes contre la personne sont entrés en action.

Après une longue enquête, ils se sont présentés devant un procureur de la Couronne, qui après étude du dossier, a décidé de porter par voie de sommation des accusations contre le père et la mère de l'enfant.

Marc-André Germain et Lucie Corbeil devront se présenter au palais de justice de Saint-Jérôme le 18 janvier.



CONDAMNATION D'UN SPÉCIALISTE DU CANULAR

■ Un individu considéré comme un spécialiste du canular auprès des médias, Roger Tétreault, de Montréal, a été condamné, hier, à six mois de prison pour fraudes, fausse déclaration et vol de carte de crédit. L'accusé, âgé de 53 ans, a tenté sans succès de convaincre le juge Hugues St-Germain, de la Cour du Québec, qu'il avait été forcé par les policiers de la Sûreté du Québec de plaider coupable aux accusations qui pèsent contre lui. Roger Tétreault, alias Yvon Rocher, alias Jean Leblanc, a, à plusieurs reprises au cours des dernières années, berné les journalistes en se faisant le porte-parole de prétendus groupes de pression défendant diverses causes.

DROGUE MORTELLE

■ Une drogue dure pouvant causer la mort serait en circulation dans la région de l'Estrie. Le 2 septembre, les policiers ont saisi 82 capsules de PCP dans une résidence de Drummondville. Les analyses ont révélé que la concentration de PCP dans ces capsules était trois fois plus élevée qu'elle ne l'est normalement pour ce genre de drogue. Ces capsules de couleur rose peuvent entraîner le coma et même la mort, a indiqué un porte-parole de la SQ.

COLLECTIF JEAN-BOUDREAU

■ Face à une situation alarmante où de plus en plus de Québécois doivent faire face au fléau qu'est le virus du sida, le Collectif Jean-Boudreau s'est donné comme mission de sensibiliser la population du Québec au caractère impérieux de la prévention et de la nécessité de changer les comportements si on veut, un jour prochain, voir diminuer la menace du sida chez nous. Ainsi, il présentera le 1er décembre prochain un spectacle au théâtre Capilote de Québec, écrit et animé par Janette Bertrand et basé sur des données scientifiques nouvelles et innovatrices.

COMMISSION POUR LES DROITS HUMAINS

■ La Commission des citoyens pour les droits humains (CCDH) a annoncé hier la nomination d'André Bouchard, de Québec, au poste de directeur du bureau de Québec. M. Bouchard continuera la tradition de la Commission d'enquêter et de dénoncer publiquement les violations des droits humains dans le domaine de la psychiatrie. Dans les 20 dernières années, CCDH a dénoncé des centaines de morts inexpliquées dans des institutions psychiatriques, le gaspillage et le vol de millions de dollars de subventions à la santé mentale, la création par les drogues psychiatriques de centaines de tueurs et plusieurs autres abus.

SOS LABYRINTHE

■ Pour la première fois au Québec, un guide est à la disposition des familles des personnes traumatisées crânio-cérébrales. Conçu et rédigé par Marie Desranleau et Dominique Saint-Charles, validé par les professionnels de la santé, ce guide — SOS Labyrinthe — rassemble des conseils pratiques facilitant les relations avec les établissements et les intervenants du domaine de la santé et des services sociaux. Il est disponible à l'Association québécoise des traumatisés crâniens au 3800 Radisson (suite 203) à Montréal. HIM 1X6, dont le numéro de téléphone est le 257-7738.

AIDE À L'INDE

■ En réponse à un appel mondial lancé par la Croix-Rouge internationale, la Division du Québec de la Société canadienne de la Croix-Rouge dirige un appel de fonds en faveur des survivants du tremblement de terre qui a dévasté une région de l'Inde. Les personnes désireuses de participer aux efforts de secours en faveur des victimes peuvent contribuer financièrement de trois façons: en libellant un chèque à l'ordre de la Croix-Rouge avec la mention *tremblement de terre en Inde* et en l'acheminant au 6, Place du Commerce, Ile-des-Soeurs, Québec, H3E 1P4; en libellant un chèque à l'ordre de la Croix-Rouge avec la mention *tremblement de terre en Inde* et en l'acheminant à l'Université McGill, Edifice William-Shatner, 3480 McTavish, bureau 404, H3A 1X9; en faisant un don via leur carte de crédit en composant le (514) 389-6816; le numéro de carte ainsi que la date d'expiration devront être fournis. Tous les dons effectués au nom de la Croix-Rouge sont déductibles d'impôt.

dès samedi 9 octobre

LES BEAUX ARTS

notre nouveau cahier-décor

mariette clermont

meubles

6255, rue Saint-Hubert
273-7711

2020, rue University
845-7296

4300, rue de la Savane
735-1242

2300, boul. Le Corbusier
Laval
382-6870

Le Mitoyen menace de fermer ses portes, faute d'argent

Cet organisme ménage des visites supervisées pour les parents et les enfants à la suite d'un divorce ou d'une ordonnance de la cour

MARTHA GAGNON

Le Mitoyen, qui organise des visites supervisées pour les parents et les enfants à la suite d'un divorce ou d'une ordonnance de la cour, menace de fermer ses portes faute d'argent.

Fondé il y a quatre ans, le Mitoyen est le seul organisme communautaire du genre à Montréal. Dans une grande maison de la rue Fullum, on reçoit des pères ou des mères qui viennent passer quelques heures avec leurs enfants dans un endroit neutre sous la supervision d'intervenants sociaux.

Ces visites supervisées peuvent être ordonnées par le Tribunal de la jeunesse dans les cas de violence conjugale, par exemple, ou par la Cour supérieure lorsque les parents vivent des déchirements lors d'un divorce et ne parviennent pas à s'entendre.

Françoise Saint-Amour, directrice, affirme que le Mitoyen fermera ses portes d'ici Noël si personne ne lui vient en aide. A cause d'un déficit accumulé de 450 000 \$, l'organisme communautaire ne peut plus assurer sa survie. « Il nous faudrait une subvention de base annuelle de 50 000 \$ pour fonctionner normalement », dit-elle. Or, le Mitoyen ne reçoit qu'une maigre subvention de 5 000 \$ du gouvernement provincial. Le financement provient en majeure partie des frais de 19 \$ imposés à la clientèle à chaque visite: autour de 80 000 \$. Dans plusieurs cas, les services sociaux défraient le coût à la place des familles qu'ils réfèrent.

Pour atteindre un budget annuel de 160 000 \$, on doit aussi récolter des fonds grâce à des activités de financement. « On ne peut pas faire davantage. Nous sommes au bout de nos ressources », assure Mme Saint-Amour. De plus, le salaire des employés, trois permanents et sept à temps partiel, est demeuré inchangé depuis l'ouverture. « On espère trouver une entreprise qui accepterait de nous parrainer pour un certain temps. »

Selon elle, la disparition éventuelle du Mitoyen inquiète bien des gens. Le juge en chef de la Cour supérieure, Pierre Michaud, et le juge en chef adjoint de la Chambre de la jeunesse, Michel Jamin, ont fait savoir qu'ils souhaitaient que l'organisme demeure étant donné le peu de ressources qui existent dans ce domaine.

Même si le ministre de la Justice, Gil Rémillard, ne cesse de répéter qu'il faut améliorer les services d'aide aux familles en crise à la suite d'un divorce, il n'a jamais accordé de subvention au Mitoyen. « Le ministre de la Justice renvoie la balle au ministère des Services Sociaux. » Quant à Centraide, il a déjà annoncé qu'il ne pouvait aider que les organismes qui reçoivent déjà une subvention.

« La fermeture du Mitoyen sera durement ressentie par les enfants et les parents, car nous sommes le seul organisme de la région métropolitaine à combler ce besoin crucial », affirme Mme Saint-Amour. A Laval et à Saint-Jérôme où on offre des services depuis peu de temps, la situation financière est meilleure. « A Montréal, il faut payer un loyer, alors que ce n'est pas le cas dans ces villes où le Mitoyen co-habite avec d'autres organismes. »

Plus de femmes que d'hommes fréquentent les universités canadiennes

Presse Canadienne
OTTAWA

Selon Statistique Canada, plus de femmes que d'hommes fréquentaient l'université l'an dernier.

Durant l'année scolaire 1992-1993, 266 000 femmes fréquentaient une université canadienne à temps plein, contre seulement 231 000 hommes.

C'est la sixième année consécutive que les femmes sont plus nombreuses que leurs confrères masculins à s'asseoir sur les bancs de l'université.

Au total, la fréquentation universitaire à temps plein a atteint l'an dernier un record avec 569 000 inscriptions, soit une hausse de 2,7 pour cent.

Parmi les étudiants inscrits à temps partiel, on a enregistré également une tendance à la hausse l'an dernier, avec 321 000 étudiants, soit une augmentation de 2,4 pour cent.

Selon Statistique Canada, la tendance à la hausse observée depuis une dizaine d'années dans la fréquentation des universités va continuer.

L'agence fédérale prévoit que cette année, en 1993-1994, le nombre d'inscriptions à temps plein atteindra 583 300 et qu'on comptera 328 500 étudiants à temps partiel.

La surreprésentation des étudiantes est également évidente quant à l'obtention d'un diplôme.

Canadienne à la tête de l'OPI de l'UNESCO

Agence France-Presse
PARIS

Une Canadienne, Mme Hélène Gosselin, a été nommée directrice de l'Office d'information du public (OPI) de l'UNESCO, a annoncé hier à la presse le directeur général de l'Organisation Federico Mayor.

Née en 1949, Mme Gosselin, qui a déjà pris ses fonctions, a occupé plusieurs postes dans les services d'information et de presse de l'UNICEF à New York, à Genève et à Abidjan.

78 p. de nos écoles ont dépassé leur durée de vie utile

LILIANNE LACROIX

Près de 800 000 étudiants canadiens fréquentent des écoles considérées comme des lieux inadéquats d'apprentissage en raison du piètre état des bâtiments.

Selon une étude nationale effectuée auprès des administrateurs d'écoles et intitulée « Les écoles canadiennes dans le rouge », une école élémentaire ou secondaire canadienne sur six est jugée inadéquate et seulement la moitié reçoit la cote « bon à excellent ».

Si le Québec a la distinction peu enviable de compter le plus fort taux d'écoles ayant dépassé leur durée normale de vie, c'est toutefois dans notre province que les bâtiments sont jugés les plus adéquats. Contradictoire? Pas vraiment.

Nos écoles sont vieilles, nous révèle l'étude, mais étonnamment bien entretenues. Ainsi, si quelque 62 p. cent des écoles québécoises ont été construites dans les années 1950 et 1960 et si 78 p. cent ont dépassé leur durée de vie utile qu'on évalue à 30 ans, seulement 4 p. cent de nos écoles seraient véritablement inadéquates. Parmi les écoles-problèmes, 27 p. cent ont des problèmes d'enveloppe et 24 p. cent des problèmes liés au système mécanique. Dans 18 p. cent des cas, ces écoles ne sont pas conformes aux normes de sécurité.

Par contre, 52 p. cent des écoles sont jugées excellentes. Au total, 963 dirigeants d'écoles sur les 2917 sollicités ont participé au sondage, ce qui représente 292 000 du total de 1 143 800 élèves visés. Ni la CECM ni le PSBGM (Commission des écoles protestantes) n'ont répondu à l'invitation des responsables du sondage.

Si les dirigeants scolaires ont su jusqu'à maintenant bien entretenir leurs écoles jusqu'à maintenant, il semble que la tâche s'avère de plus en plus difficile en raison des baisses de budgets: « Le sondage démontre que les administrateurs scolaires savent ce qu'il faut faire pour réduire les coûts d'exploitation et d'énergie, mais qu'ils ne disposent pas des fonds nécessaires pour entreprendre les travaux », nous dit l'auteur du rapport, Mme Shirley Hansen, présidente d'une firme américaine de consultants en gestion et docteur en administration scolaire.

« S'ils ont à couper, les directeurs d'écoles et de commissions

Détérioration des bâtiments scolaires



Une étude commandée par l'Association des administrateurs de l'Ontario, menée auprès des administrateurs des écoles du Canada montre qu'un pourcentage élevé des écoles, au Québec plus que dans toute autre province, ont dépassé leur durée de vie utile.

Classement par province	Écoles construites entre 1950 et 1960	Écoles construites avant 1950	Écoles considérées inadéquates	Écoles jugées en excellentes conditions
Colombie-Britannique	50 %	17 %	25 %	16 %
Alberta	42	12	5	66
Saskatchewan	47	13	13	57
Manitoba	47	8	12	39
Ontario	55	18	20	43
Québec	62	16	4	52
Prov. de l'Atlantique	50	13	13	39

Source: Administrateurs des écoles du Canada

Fabienne Sallin - (PC)

scolaires vont couper sur l'entretien avant de couper dans les services pédagogiques. Et c'est parfaitement normal », déclare M. Fernand Lessard, gérant à l'exploitation à l'Association des administrateurs des écoles protestantes du Québec.

Il tenait toutefois à souligner que des études ont récemment démontré que la qualité de l'environnement a un effet direct sur la qualité de l'apprentissage. Le sondage révélait d'ailleurs que huit administrateurs d'écoles sur dix affirment que l'état du bâtiment est un facteur clé dans la création d'un milieu d'apprentissage positif et que des salles de classes trop froides, trop chaudes ou totalement délabrées peuvent nuire à la capacité d'apprentissage des enfants.

Outre l'élément humain, le coût du report des travaux de maintenance équivaudrait à 162 millions de dollars, nous révèle le sondage.

Pour solutionner leurs problèmes de maintenance, plusieurs écoles (41 p. cent) ont eu recours au financement du secteur privé et 21 p. cent ont l'intention d'y recourir dans l'avenir.

Ainsi, qu'il s'agisse de Gaz Métropolitain, d'Hydro-Québec ou de compagnies œuvrant dans la maintenance, de plus en plus de

ces firmes offrent des programmes d'économies d'énergie aux écoles. C'est à même les économies réalisées (et garanties bien souvent) que les écoles financeraient leurs rénovations. Éventuellement, quand les nouveaux systèmes mis en place sont entièrement payés (entre cinq et sept ans), nous dit M. Lessard, les économies réalisées peuvent alors être injectées dans les programmes d'éducation.

Lachenaie: un comité d'école recommande l'absentéisme

JEAN-PAUL CHARNONNEAU

Le comité de parents de l'école du Vieux-Chêne, à Lachenaie, recommande aux parents de garder leurs enfants à la maison à compter de ce matin.

Cette décision a été prise en fin de soirée hier, après que la direction de la Commission scolaire Des Manoirs eut informé le comité de parents qu'elle maintenait sa nouvelle décision prise lundi: au lieu d'envoyer les étudiants adultes dans une classe du rez-dechaussée, les autorités scolaires ont décidé de placer ce groupe à l'étage, devant des écoliers de sixième année.

La semaine dernière, les parents de 450 écoliers s'étaient prononcés contre la décision de placer ces adultes devant une classe de la maternelle et de la deuxième année.

Devant cette contestation, la commission scolaire et les représentants des parents avaient convenu que les adultes iraient dans une autre classe, dotée d'une porte sur l'extérieur, mais les enseignants de l'école ont dit non.

Finalement, on a décidé qu'à compter de demain, ces adultes iront dans un local à l'étage. Pour le comité de parents, cette décision entraînera une présence plus remarquée d'adultes dans cette école fréquentée par des enfants de 5 à 11 ans.

Le comité de parents soutient qu'il n'avait pas d'autre choix que de faire cette recommandation afin de protéger les enfants.

Pronovost: sentence aujourd'hui?

Presse Canadienne
SHAWINIGAN

C'est ce matin que le député sortant et démissionnaire de la circonscription fédérale de Saint-Maurice, Denis Pronovost, recevra sa sentence relativement aux deux accusations d'agression sexuelle contre de jeunes hommes dont il a été reconnu coupable en juin.

Cette sentence devait d'abord être prononcée le 20 août, mais devant une mésestante profonde des procureurs de la poursuite et de la défense sur la peine qui devrait sanctionner les gestes de l'accusé, le juge Luc Trudel avait préféré prendre une période de réflexion.

VOUS MAÎTRISEZ LA SITUATION.

Le réseau cellulaire Cantel peut vous aider à contrôler des situations en évolution constante.

Un choix à votre mesure^{MC} vous permet de profiter d'une offre de lancement qui vous aidera à obtenir le programme le plus approprié à vos besoins et à votre budget.

Maîtrisez la situation avec notre programme de 12 mois.

POUR SEULEMENT **29,95\$** PAR MOIS

Abonnez-vous au réseau Cantel* avant le 15 novembre 1993 et obtenez la Prime de bienvenue Cantel, d'une valeur de plus de 75 \$.

Payez un tarif mensuel fixe de seulement 29,95 \$ pour les trois premiers mois et recevez :

- 60 minutes de temps d'antenne local par mois
- Le Service de dépannage routier Cantel^{MC}
- Plus! Deux mois de Message Mobile^{MD} et de Facturation détaillée

Découvrez les avantages de notre gamme de programmes tarifaires « Un choix à votre mesure » et toute la flexibilité que le réseau cellulaire Cantel peut vous offrir.

Pour obtenir plus de détails, rendez-vous à un détaillant Rogers Centres de service Cantel ou passez voir l'agent agréé Cantel le plus près de chez vous.

* Cette offre ne s'adresse qu'aux nouveaux clients qui s'abonnent pour 12 mois. Après la période de trois mois pendant laquelle il bénéficie de la prime, l'abonné n'a qu'à choisir le programme tarifaire le plus approprié à ses besoins. Le tarif ordinaire de 0,50 \$ la minute s'applique au temps d'antenne local après l'utilisation de 60 minutes. Les frais d'interurbain, de mise en service et d'accès au réseau ainsi que les taxes sont en sus. L'offre est en vigueur jusqu'au 15 novembre 1993.

** Le détaillant peut vendre à prix moins élevé.



Abonnez-vous avant le 15 novembre et obtenez le Flip Phone de Motorola pour seulement **399\$****

D'autres téléphones vous sont offerts à partir de **149\$**

CANTEL
LE POUVOIR DU RÉSEAU™

ROGERS CENTRES DE SERVICE CANTEL
Centre-ville 875-9512
Laval 682-2640
McGill 871-1871
Métropolitain 257-8826
Saint-Laurent 738-3833

CENTRES DE SERVICE CANTEL
Saint-Hubert
Nedco 676-3963
Laval
Nor-Com 629-6060

AGENTS AGRÉÉS CANTEL
Brossard
Auto XS Enr. 926-3111
Dollard-des-Ormeaux
CellTel Canada 952-9300
Greenfield Park
Rive-Cell Communications Inc. 466-4123
Laval
LavalTel Inc. 497-2999

Longueuil
Communications Servicell Inc. 928-2355
Ville Lemoyne
D.P.C. Communications 944-4999
Montréal
Cellulaire Digitale Enr. 955-4082
Communications Anjou 254-5454
Pélon Distribution Ltée 983-1666

Aussi disponible chez les détaillants La Cabine Téléphonique et Lebeau Vitres d'Autos.

RÉSULTATS
Tirage du 93-10-05

1	8	11	17	18
19	22	26	27	30
32	33	34	35	40
42	43	47	51	68

Prochain tirage: 93-10-06
T.V.A. le réseau des tirages
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les minorités visibles restent peu présentes dans la pub au Québec

RICHARD HÉTU

■ L'inclusion des minorités visibles dans la publicité constitue un problème au Québec, mais le public et les dirigeants d'entreprise ne s'entendent pas sur son ampleur.

Selon les résultats d'un sondage mené par la maison de recherche-marketing Legendre, Lubawin et Goldfarb, les chefs d'entreprise sous-estiment en effet l'ouverture de la population québécoise face à la présence des minorités visibles dans la publicité.

Le sondage, qui a été réalisé au Québec et dans le reste du Canada pour le compte de la Fondation canadienne de la publicité, démontre que seulement 34 p. cent des cadres interrogés au Québec pensent que le public est prêt à voir des minorités visibles dans la publicité, alors que 52 p. cent de la population est d'avis qu'elles y sont sous-représentées.

«Les cadres d'entreprise sont en retard sur le public», a déclaré Pierre Legendre, président de la firme responsable du sondage, hier soir, lors de l'annonce de la troisième édition du Prix d'excellence pour la publicité et la diversité ethnique du Centre de recherche-action sur les relations raciales.

Le concours a été créé avec l'objectif d'encourager la représentation de la diversité ethnoculturelle dans les pièces publicitaires de langue française qui sont créées par une agence de création ayant une place d'affaires au Québec.

Un bloc de consommateurs

Le sondage de la firme Legendre, Lubawin et Goldfarb a été réalisé l'an dernier mais les résultats étaient présentés pour la première fois au Québec hier soir.

Selon M. Legendre, il ne fait pas de doute que les entreprises du Québec ont intérêt à inclure dans leur publicité des minorités visibles. Des entrevues plus poussées avec des représentants de ces groupes indiquent en effet que les minorités visibles se perçoivent comme un segment de consommateurs dont le nombre, le pouvoir d'achat et l'impact économique sont en croissance constante.

Qui plus est, elles perçoivent le fait qu'ils soient sous-représen-

tées dans la publicité comme un manque de respect pour leur pouvoir d'achat et une opportunité manquée pour les marketeurs. Selon un des résultats du sondage, 46 p. cent des minorités visibles disent que la présence d'un des leurs dans une publicité a un impact sur leurs intentions d'achat.

Mais l'enquête de la firme de M. Legendre démontre que l'inclusion des minorités visibles dans la publicité doit répondre à certaines exigences. Elle doit notamment éviter les stéréotypes et la «political-correctness».

Selon une étude, 7,1 p. cent de la population dans la région de Montréal était issue des minorités visibles en 1986. L'étude estimait que cette proportion allait passer à 10,8 p. cent en 1991, à 15 p. cent en 1996 et à 19,9 p. cent en 2001, soit 737 000 personnes.

Mauvaise note à Hydro

Dans leurs entrevues avec les représentants des minorités visibles, les enquêteurs de la firme Legendre, Lubawin et Goldfarb ont pu établir que les entreprises oeuvrant dans la restauration rapide, la mode et les boissons gazeuses étaient perçues comme étant les plus ouvertes aux membres de leurs groupes dans leur publicité. Plus spécifiquement, ils ont salué les efforts de McDonald's, Coca-Cola, Benetton, Eaton et Sears.

Des Noirs d'expression française ont cependant formulé des reproches à deux des plus importantes institutions québécoises, soit Hydro-Québec et les Caisses populaires Desjardins, les blâmant d'ignorer les minorités visibles dans leur publicité. Pour eux, il s'agissait d'un reflet de l'attitude des institutions québécoises face aux minorités visibles en matière d'embauche.

Les Noirs d'expression française croient cependant que les jeunes francophones du Québec sont considérablement plus ouverts que leurs parents face aux minorités visibles. Pour ces jeunes francophones, selon les Noirs, l'opinion voulant que les minorités visibles sont au Québec pour «voler nos jobs» ne tient plus.

De façon générale, a noté M. Legendre, le public considère que la publicité a un rôle important à jouer dans la société pour éliminer les préjugés et promouvoir l'égalité.



PHOTO Reuter

Le MameCam fait son apparition

Kojima Shinobu fait l'essai de la minuscule caméra vidéo de Sony, la «CCD-MC1» ou «MameCam», reliée à un casque radio et fonctionnant par l'intermédiaire d'un «Video Walkman» (à droite), à l'exposition électronique de Tokyo. La caméra, qui possède une résolution de 290 000 pixels, est munie d'un objectif à mise au point automatique et d'un système de réduction du bruit à remontage automatique. Elle se vendra au Japon pour 75 000 yen (715 dollars US).

Libération d'une danseuse à Laval: la Couronne interjette appel

ANDRÉ CÉDILOT

■ Le bureau de la Couronne de Laval a décidé de porter en appel la décision du juge en chef Pierre Lalonde, de la cour municipale de Laval, qui avait libéré une danseuse après avoir jugé que des policiers de la Sureté du Québec avaient posé des gestes impudiques au cours de leur enquête.

Dans un jugement rendu le 16 septembre, et publié la semaine dernière dans *La Presse*, le juge Lalonde avait fustigé le comportement de deux agents secrets de la SQ qui s'étaient laissés toucher le sexe et avaient caressé les seins et les fesses de danseuses pour étouffer leur preuve.

Me Lucie Archambault, qui représente la Couronne, affirme dans sa requête que le juge a erré en rejetant l'accusation portée contre la jeune femme, tout en statuant qu'elle se trouvait dans une maison de débauche.

Selon elle, le juge Lalonde a outrepassé sa juridiction et, par voie de conséquence, s'est substitué au législateur canadien en décrétant un arrêt des procédures. Il ne pouvait non plus invoquer que les droits constitutionnels de l'accusée avaient été bafoués par les «caresses déplacées» des policiers, puisqu'elle n'en avait pas été elle-même victime.

Me Archambault soutient que le juge en chef de la cour municipale de Laval n'avait pas la compétence pour apprécier les méthodes d'enquête de la police et encore moins de juger de la conduite des policiers sur le plan déontologique.

Elle prétend aussi que le magistrat a mal interprété la jurisprudence, alléguant qu'il a confondu les notions d'abus de procédures et d'abus des policiers (en ce sens qu'ils auraient fait usage de mesures excessives).

D'un point de vue strictement juridique, l'avocate de la Couronne ne croit pas que les gestes des policiers, qualifiés d'indécents par le juge, puissent constituer quelque forme de provocation que ce soit. Selon elle, il s'agit de moyens d'enquêtes généralement agréés par les tribunaux.

Pour tous ces motifs, Me Archambault demande à la Cour supérieure de renverser la décision du juge Lalonde en reconnaissant l'accusée coupable de s'être trouvée dans une maison de débauche.

La publication du jugement dans *La Presse* de mercredi dernier a donné lieu à toutes sortes de commentaires concernant le comportement des policiers. La question est bien sûr de savoir s'il est nécessaire que les policiers «se divergent» pour démontrer l'existence d'un lieu de débauche.

Les principaux intéressés dans cette affaire, le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, et le directeur de la Sureté du Québec, Robert Lavigne, refusent pour l'instant de se prononcer publiquement.

Floride: les coûts des assurances plus dissuasifs que la violence?

RICHARD HÉTU

■ Pour plusieurs Québécois qui vont passer l'hiver en Floride, la plus grande inquiétude ne vient pas de la violence mais de l'augmentation des coûts d'assurance-voyage.

Hier après-midi, quelque 200 retraités du Canadien Pacifique en ont fait l'illustration lors d'une réunion d'information organisée par la section québécoise de l'Association canadienne des «Snowbirds» (ACS).

«Sur 20 ou 25 questions, pas une seule ne portait sur le crime, a déclaré le directeur de l'ACS au Québec, Raymond Couët. Tout le monde voulait parler d'assurances.»

M. Couët, dont l'organisation représente 110 000 Canadiens, dont plus de 3000 Québécois, est indigné de l'importance que les médias accordent aux problèmes de violence en Floride. Pour lui et les membres de son organisation, dont la majorité sont des retraités séjournant chaque année en Floride pendant les mois d'hiver, les vrais problèmes sont ailleurs.

«Après avoir rencontré personnellement plus de 1000 vacanciers depuis deux mois, a déclaré M. Couët, je peux affirmer que la

Floride perdra au moins 20 p. cent de jours/vacances par rapport à l'an dernier à cause de l'augmentation catastrophique des assurances-voyage hors-province.»

Selon M. Couët, l'augmentation des assurances-voyage — qui atteint 35 p. cent cette année au Québec — incite plusieurs touristes canadiens et québécois à écarter leur séjour annuel dans les États du sud des États-Unis.

M. Couët précise que les Québécois sont encore avantageusement comparativement à leurs concitoyens de l'Ontario ou de l'ouest du pays, où les assurances voyage ont augmenté de 300 à 400 p. cent au cours des trois dernières années. Ainsi, il en coûte en moyenne 744 \$ pour une assuran-

L'avocate Parizeau poursuit Radio-Canada

LUCIE CÔTÉ

■ N'ayant pu empêcher la diffusion d'une émission de télévision qu'elle juge diffamatoire à son endroit, l'avocate Micheline Parizeau intente une poursuite de quatre millions contre la Société Radio-Canada, la journaliste Madeleine Roy et le réalisateur Jean-Luc Paquette.

En juin dernier, l'avocate spécialisée en droit de la famille a accordé une entrevue à la journaliste Madeleine Roy pour ce qu'elle pense être une émission générale sur les coûts de la justice.

Mais en voyant pendant toute une semaine des publicités quotidiennes sur l'émission «Enjeux» du 22 septembre dernier, Me Parizeau croit avoir été bernée en constatant qu'un extrait de son entrevue est mis en évidence pour faire mousser l'émission.

Et elle est particulièrement alarmée lorsqu'elle apprend, au cours d'une apparition de la journaliste Madeleine Roy, à l'émission «SRC Bonjour», le matin même de la diffusion de «Enjeux», que deux de ses ex-clientes ont également été interviewées pour «Enjeux», à son insu, sans qu'on lui accorde la possibilité de vérifier l'exactitude de leurs propos, déplore-t-elle.

Elle tente d'interdire la présentation du reportage jusqu'à ce qu'elle puisse en prendre connaissance et est déboutée en Cour supérieure. L'émission «Enjeux» a été diffusée comme prévu.

Micheline Parizeau estime maintenant que le reportage a porté atteinte à sa réputation. Elle écrit dans sa poursuite déposée en Cour supérieure que le montage de son interview a été fait pour la dénigrer aux yeux de l'auditoire, qu'elle évalue à un demi-million de personnes.

Elle affirme dans sa requête que plusieurs des références à son sujet faites au cours du reportage étaient fausses, nuisibles, malicieuses et diffamatoires et que l'émission jetait le discrédit à maintes reprises sur sa compétence, son honnêteté, son intégrité professionnelle et ses méthodes de travail.

Micheline Parizeau ajoute que deux de ses clientes lui ont téléphoné, après avoir vu le reportage, pour lui retirer leur cause. L'avocate croit donc que l'émission lui fait perdre une partie de sa clientèle, une perte dont elle n'a pas encore évalué le coût.

Mais elle réclame 2 millions pour l'humiliation subie, parce qu'elle considère que la journaliste Madeleine Roy lui a faussement présenté le sujet de l'émission et parce qu'une vaste publicité a été faite à cette même émission. Et parce qu'elle considère que la journaliste, le réalisateur et Radio-Canada savaient quel tort l'émission lui causerait, Micheline Parizeau réclame également deux millions en dommages exemplaires.

Procès de Vigliotti: les victimes poignardées des dizaines de fois

■ Les pathologistes qui témoignent hier au procès de Gyno Vigliotti, accusé des meurtres prémédités de trois femmes, tuées en moins de 12 heures, en août 1992, ont indiqué que les victimes avaient été poignardées des dizaines de fois.

Le docteur André Lauzon, qui a procédé à l'autopsie des corps de Diane Paquette, 44 ans, et de sa belle-mère, Lorraine Pérusse-Bourgeois, âgée de 60 ans — trouvées mortes par le père de Diane Paquette, dans leur résidence de Boisbriand — n'a cependant pas eu le temps de témoigner au sujet de la troisième victime, Lorraine Pérusse-Bourgeois.

Le docteur Jean Houllard, qui le précédait à la barre des témoins, a autopsié la première victime, Marie-Thérèse Labelle. Le corps de la femme de 32 ans, qui demeurait à Sainte-Thérèse, a été retrouvé dans la cour arrière d'un entrepôt situé au 360, Montée Sanche à Rosemère. Les bras de la jeune femme arboraient de nombreuses cicatrices et traces d'in-

jection et elle avait absorbé de la cocaïne depuis peu.

Notant que le bustier et le soutien-gorge de la jeune femme, souillés de sang, étaient relevés et découverts ses seins, le pathologiste n'a cependant pas conclu à une agression sexuelle.

Témoin suivant, le docteur André Lauzon a amorcé sa déposition avec les résultats de l'autopsie de Diane Paquette.

Le médecin-légitime a expliqué que la victime avait été trouvée nue, couchée sur le ventre, sur un couvre-lit imbibé de sang. Elle avait reçu, au visage, à la tête, au cou, à la poitrine, à l'abdomen et au dos, une vingtaine de coups d'un couteau dont la lame, large et puissante, faisait au moins 20 centimètres.

Aujourd'hui et pour le reste de la semaine, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, qui préside le procès, doit décider de l'admissibilité de certains éléments de preuve présentés par les avocats. Le procès de Vigliotti ne reprendra donc que le mardi 12 octobre, en présence du jury.

Jamais moins de 2,000 montures

LUNETTERIE NEW LOOK

L'AVANTAGE DE CHOISIR
Profitez du «2 pour 1» sans restriction et bénéficiez de 1 mois pour vous procurer la deuxième paire.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLETES VERRES ET MONTURES POUR LE PRIX D'UNE.

Les examens de la vue se font sur place par des optométristes.

<p>CENTRE-VILLE 875-1001 PLACE VERSAILLES 354-1220 LAVAL 629-9800 PLACE VERTU 856-2002</p>	<p>GREENFIELD PARK 466-2166 ROSEMONT 593-8840 POINTE-CLAIRE 694-7773 POINTE-AUX-TREMBLES 642-2540</p>	<p>REPERTIGNY 654-5477 ST-JÉRÔME 436-2893 ST-HYACINTHE 774-7188 TROIS-RIVIÈRES 372-1313</p>	<p>DRUMMONDVILLE 478-4171 SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie 822-4747 Galeries Quatre-Saisons 565-3632</p>
--	---	---	--

OKTOBERfest

la vraie bouffe bavaroise

Schnapps maison 1.00\$ • Pâté de foie aux fines herbes 2.75\$ • Soupe Goulasch 2.95\$
Saucisses Oktoberfest 6.95\$ • Schweinshaxe (jarrets de porc sautés au poivre noir) 7.50\$
Strudel allemand aux pommes 3.50\$ • Table d'hôte 12.50\$

Montréal 4382 St-Laurent, 845-4554 • 1310 de Maisonneuve E., 525-9832 • 1430 Stanley, 848-9859 • 160 Notre-Dame E., 861-2617 • 5400 Côte-des-Neiges, 344-3971
 Brossard 6150 Taschereau, 443-3992 • Pointe-Claire 981 St-Jean, 697-2900 • St-Sauveur 61 de La Gare, 227-8591 • Laval 2133 boul. Le Carrefour, 681-1727

D u 1 5 s e p t e m b r e a u 2 5 o c t o b r e

H O N D A

Une **Qualité inestimable**
Pour un investissement si profitable

Moins de 10 000\$*



CIVIC CX
La voiture de la décennie

Moins de 12 000\$*



CIVIC DX
L'achat intelligent

Moins de 13 000\$*



CIVIC LX
Confort et performance

Moins de 13 000\$*



CIVIC DX
Valeur extraordinaire



Moins de 14 000\$*



CIVIC Si
Belle et puissante

Moins de 15 000\$*



ACCORD LX
Le choix avisé

Moins de 16 000\$*



HONDA DEL SOL
Sans comparaison

Moins de 19 000\$*



PRÉLUDE
Élégance sportive

**QUANTITÉS
LIMITÉES**



**OFFRE D'UNE
DURÉE
LIMITÉE**

* Ces prix sur les derniers modèles 1993 ne comprennent pas le transport, la préparation et les taxes

Ex-soldat condamné à perpétuité pour le meurtre d'un chauffeur de taxi

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Stéphane Ménard, accusé du meurtre d'un chauffeur de taxi de Laval, a été condamné à une peine de prison à perpétuité assujettie à un minimum de 10 ans de réclusion avant d'être admissible à une libération conditionnelle.

Ex-militaire de la Brigade d'intervention aéroportée des Forces armées canadiennes, le Montréalais âgé de 26 ans a été reconnu coupable, lundi, du meurtre non-prémédité du chauffeur de taxi lavallois Octavio Velasquez, assassiné d'une dizaine de coups de couteau le 12 avril 1991 près de West-Carleton.

Le juge Hector Soublière, qui a imposé la sentence, a indiqué qu'il aurait voulu imposer une période de réclusion minimale de 12 ans, mais qu'il se sentait lié par les recommandations des dix jurés qui ont indiqué qu'une période de dix ans leur semblait suffisante.

S'adressant au tribunal, Ménard a indiqué qu'il voulait en finir au plus vite avec sa dette envers la société pour reprendre une vie normale.

« J'ai respecté toutes les conditions de ma libération conditionnelle pendant le procès, je n'ai pas d'antécédents criminels et j'ai toujours été un bon citoyen. Si j'avais été innocenté, je me serais marié l'an prochain. Je veux redevenir un bon citoyen et je veux vous dire que je suis tout de même un bon garçon, un bon homme », a-t-il assuré au tribunal.

Ses parents, qui avaient versé un cautionnement de 5000\$ en 1991 lors de sa remise en liberté, ne se sont pas présentés en cour. Sa mère est décédée il y a environ un an, et son père n'aurait manifesté aucune intention d'appuyer son fils. De fait, le jeune Ménard effectuait en avion, soir et matin, le trajet entre Montréal et Ottawa pour se présenter devant la justice.

En cour hier, la veuve d'Octavio Velasquez, appelée à la barre, a indiqué au tribunal que « la perte brutale de son mari avait laissé un vide qui ne sera jamais comblé au sein de sa famille, tant à titre de père et de mari qu'à titre de soutien financier ».

Octavio Velasquez, âgé de 54 ans, a été enlevé par l'accusé en matinée le 12 avril 1991, avant d'être forcé de le conduire vers la base militaire de Petawawa où il avait déjà été cantonné à titre de membre de l'escadron d'élite du groupe aéroporté.

Arrivé près de West-Carleton, à l'ouest d'Ottawa, Velasquez a été poignardé dix fois aux côtes et au dos et a été abandonné en bordure d'une route secondaire. Sa dépouille a été retrouvée trois mois seulement après le meurtre.



DEATH VALLEY
CALIFORNIA

**104° F. Pas d'eau, pas d'ombre. C'est peut-être un drôle d'endroit pour servir ses clients.
Attendez de voir les 1 734 003 autres.**

Nous sommes là, pour vous, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, grâce à notre nouveau service Mobilink.

Si vous avez des problèmes de service, besoin d'un appareil de courtoisie* ou simplement le goût d'entendre une voix rassurante, nous sommes toujours à votre portée.

Avec Mobilink, la qualité de service cellulaire dont vous jouissez à la maison vous

suit quand vous traversez aux États-Unis. Un seul code d'accès est maintenant tout ce dont vous avez besoin pour recevoir vos appels.

Notre service Mobilink est tellement fiable que nous le garantissons. Si un problème n'est pas réglé à votre entière satisfaction, nous vous offrons un appel sans frais**.

Nous demeurons attentifs à vos besoins, de plus de façons et dans plus d'endroits que n'importe qui.

Mobilink

Bell Mobilité

Service offert par

Enfin libre

* Selon les disponibilités. ** L'appel sera offert par votre exploitant de service cellulaire Mobilink. Sa valeur sera égale à celle d'un appel de durée moyenne au tarif d'heure de pointe. Sous réserve d'autres conditions.

Montréal entend fermer une frontière avec Anjou

YVON LABERGE

Montréal menace de fermer sa « frontière » avec Anjou, à la rencontre de la rue Radisson et du boulevard des Galeries d'Anjou, le 1er janvier prochain.

À moins que d'ici là, bien sûr, une solution permanente ne soit trouvée aux problèmes de circulation de transit dans les rues Radisson et des Groseilliers.

Le 22 septembre dernier, le comité exécutif de la Ville de Montréal a donné mandat au Service de l'habitation et du développement urbain de négocier sans délai une entente avec des représentants de sa voisine.

« À défaut d'avoir convenu d'une solution définitive avant la fin décembre 1993, ou advenant que la mise en place de la solution retenue, le cas échéant, ne puisse se réaliser dans un délai raisonnable, le comité exécutif entend donner suite à la proposition de fermeture temporaire des rues Radisson et des Groseilliers dès janvier 1994 », lit-on dans la décision qui porte le numéro DE9300254.

En juin dernier, La Presse faisait état de l'exaspération des résidents de deux rues de l'est de Montréal qui, depuis 1969, font des pieds et des mains pour qu'on les entendent à l'hôtel de ville de la rue Notre-Dame.

Des dizaines de fois, ils ont demandé à l'administration Drapeau avant et Doré maintenant de régler définitivement leur problème. Peine perdue, écrivions-nous. Sauf une fois...

En septembre 1990, à quelques semaines des élections municipales, les résidents apprennent en effet que Montréal accepte de fermer sa frontière avec sa voisine. Un mois plus tard, on annonce même qu'en avril 1991 il ne serait plus possible de passer d'Anjou à Montréal par la rue Radisson et vice versa par la rue des Groseilliers.

Évidemment, Anjou était contre cette décision de Montréal et l'administration Doré-Cousineau mettait la sourdine pour des questions stratégiques.

Hier, le maire d'Anjou, M. Richard Quirion, a déclaré à La Presse trouver « inacceptable » qu'on menace encore une fois de fermer les rues Radisson et des Groseilliers à la circulation de transit en provenance du boulevard des Galeries d'Anjou. Même si la vocation de la rue Radisson, à Montréal, est strictement résidentielle!

M. Quirion avoue « ne pas aimer négocier avec une épée de Damoclès au dessus de la tête », mais il n'en demeure pas moins qu'il a accepté que des représentants des services techniques de sa municipalité rencontrent ceux de la ville de Montréal.

De son côté, le porte-parole des résidents des rues Radisson et des Groseilliers, M. André Desmarais, ne cachait pas sa joie hier qu'enfin « le bon sens prenne le dessus ».

« Ça met fin à presque 25 ans de problèmes. Montréal a enfin pris la défense des citoyens de Montréal! » s'est-il exclamé.

Laval: le maire sortant promet un gel de taxes

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Si le Parti du rattachement officiel des Lavallois (PRO) est reporté au pouvoir pour un quatrième mandat, le 7 novembre, il mettra sur pied un programme de rénovation, tout en maintenant pendant deux ans le programme d'accès à la propriété dans Laval.

Le chef du PRO et maire sortant, Gilles Vaillancourt, a déclaré, hier matin, que ce nouveau programme a pour but de relancer l'économie et la construction dans Laval, d'améliorer le parc immobilier de la ville tout en accordant aux propriétaires intéressés par la rénovation des crédits d'impôts fonciers pour trois ans. Cette mesure coûterait 250 000 \$ environ par année à l'administration municipale qui va récupérer en partie les taxes perdues lors de la quatrième année.

Le PRO, qui a dans ses rangs six nouveaux candidats sur un total de 24 à des postes de conseiller, a rendu public lors d'une rencontre de presse ses engagements fiscaux et économiques.

C'est ainsi qu'on a annoncé que les comptes de taxes des propriétaires de maisons ordinaires seront gelés durant trois ans et que pour l'autre année du prochain mandat, la hausse sera limitée à un taux inférieur à l'augmentation du coût de la vie.

Il a aussi été dit que la taxe d'eau pour les personnes de 65 ans sera remboursée.



Le maire Gilles Vaillancourt

Devant tous ses candidats, Gilles Vaillancourt a fait le bilan de son dernier mandat qu'il qualifie de réussite.

Pour lui, Laval est maintenant un pôle économique périphérique de première importance avec 100 000 emplois dans son territoire.

« De 1989 à 1993, poursuit-il, plus de 15 000 permis de construction résidentielle ont été émis, représentant plus de 1,5 milliard de dollars d'investissements. Pour la même période, 156 projets d'implantation et d'expansion industrielle ont généré 476 millions de dollars d'investissements. En 1989, nous

avons pris l'engagement de susciter deux milliards d'investissements et à favoriser la construction de 12 000 logements. »

Il a aussi parlé du service de la police qui a mis sur pied plusieurs programmes favorisant la sécurité et la qualité de vie de quartier, notamment par l'ouverture de deux centres de service en sécurité publique.

Dans son bilan, il fait aussi état que son administration a autorisé des dépenses de l'ordre de 18 millions, au cours des quatre dernières années, dans le programme de réfection des rues et trottoirs, allant ainsi « au-delà de l'engagement d'y consacrer trois millions de dollars ».

Gilles Vaillancourt a aussi parlé du gouvernement provincial. Une fois pour rapporter que la vice-première ministre, Lise Ba-

con, avait confié à La Presse que Laval aurait son usine Lapinière, que le dossier cheminait dans la bonne direction.

Une autre sur l'entente signée pour le prolongement du métro jusqu'à Laval. « Nous avons effectué d'innombrables démarches et représentations afin d'amener le gouvernement à respecter ses engagements et à doter la deuxième plus grande ville du Québec d'un équipement de transport rapide et efficace, auquel elle a droit », a-t-il précisé.

Option Laval, du candidat à la mairie Jean Rizzuto, n'a pas mis de temps à réagir aux propos de maire sortant. M. Rizzuto a qualifié le programme économique et fiscal du PRO à l'image de son chef, Gilles Vaillancourt: « Des promesses, encore des promesses, toujours des promesses... ».

VIVEZ UNE AVENTURE

JOUEZ AU «PAINTBALL»

- Jouez le jour ou le soir;
- Équipement fourni;
- 70 balles de peinture;
- Poulet frit inclus au dîner;
- Pistolets à air constant disponibles;
- Jeu de labyrinthe;
- Jeu de fortresse;
- Village aménagé en forêt;
- 8 terrains en forêt;
- Pour les 18 ans et plus.

RESERVEZ MAINTENANT
La Conquête du drapeau
NEW GLASGOW (Québec)

Équipement de «Paintball» à vendre W1979857

A TRENTÉ MINUTES DE MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS: Montréal et Rivé-Nord: (514) 476-0969
ou appelez, sans frais, le 1 800 561-1238

De l'aide pour faire face au sida en milieu de travail

Presse Canadienne

Quelque 12 000 entreprises québécoises de plus de 50 employés pourront dorénavant obtenir de l'aide pour faire face à la

problématique du sida en milieu de travail, a-t-on annoncé hier.

Près d'une trentaine d'organismes gouvernemental, patronal, syndical et communautaire de toutes les régions du Québec participent au projet SMT, soit « Sida en milieu de travail ».

Au cours des prochains jours, 75 000 affiches et dépliants seront envoyés dans les entreprises, partout au Québec, afin de les sensibiliser à l'existence d'un programme d'aide destiné aux employeurs comme aux employés.

Depuis la mi-août, une ligne téléphonique sans frais dispense de l'information sur les politiques souhaitables devant les cas de sida en milieu de travail et sur la formation disponible pour les employeurs et les employés.

Les Goodyear sont trop chers?
Erreur totale!

SOLDE DE TOUS LES PNEUS EN STOCK
2 JOURS SEULEMENT • VENDREDI ET SAMEDI

TOUTES SAISONS ARRIVA

4273\$

À partir de P155/80R12 SL1 LN

Dimension	Prix de liquidation
P155/80R12 SL1 LN	42,73 \$
P155/80R13 SL1 BOTE	44,59
P185/80R13 SL1 BOTE	59,47
P185/70R14 SL1 BOTE	63,19
P185/75R14 SL1 BOTE	63,19
P205/75R14 SL2 BOTE	69,70
P205/75R15 SL2 BOTE	73,42
P215/75R15 SL2 BOTE	76,21
P235/75R15 SL2 BOTE	83,65

RADIAL TOUTES SAISONS POPULAIRE DECATHLON

À partir de **3715\$**

P155/80R13 SL1

PERFORMANCE TOUTES SAISONS EAGLE GT+4

30% DE RABAIS

Dimension, LNDT	Bas prix courant	Prix de solde, chacun	Économies la paire
P185/60R14 82T	154,00	107,80	92,40
P215/60R14 91U	163,00	114,10	97,80
P215/65R15 95U	173,00	121,10	103,80
P205/60R15 90T	165,00	115,50	99,00
P215/60R16 94U	172,00	120,40	103,20

PNEU D'HIVER TRÈS AVANTAGEUX

À partir de **4645\$**

ULTRA GRIP N P155/80R13 88

Dimension	Prix
P155/80R13 SL1	46,45 \$
P165/80R13 SL1	53,89
P175/70R13 00	58,54
P185/80R13 SL1	60,40
P185/70R14 00	60,40
P195/70R14 00	63,19
P205/70R14 SL1	66,91
P235/75R15 SL2	69,70

DEUXIÈME PNEU À MOITIÉ PRIX

Une combinaison du luxe, de la maniabilité toutes saisons et de la performance INVICTA GS

Collectionnez des milles aériens AIR MILES à l'achat de pneus et de services automobiles Goodyear et des produits avantageux de cette annonce. Détails chez le détaillant participant.

Le solde de pneus prend fin le 9 oct. 1993. Téléphonez pour obtenir les prix et les dimensions des autres articles à rabais. Les économies peuvent varier. Jusqu'à quatre mois pour payer des achats de plus de 250,00 \$ par carte de crédit (suite à l'approbation du crédit).

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

- ✓ PERMUTATION GRATUITE DES PNEUS
- ✓ MONTAGE COMPRIS
- ✓ AUCUN ACOMPTE, AUCUN INTÉRÊT

MONTRÉAL 9170, Sherbrooke est 352-2662 5750, Côte de Liesse 731-8471 2615, rue Ontario est 527-8384 5135, av. Papineau 527-9854 3950, Flaury est 328-2834 11, boul. De Maisonneuve est 649-9031	VILLE STE-CATHERINE 5280, route 132 635-1869 AHUNTSIC 10220, boul. St-Laurent 381-2591 ST-LÉONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3280 LAVAL-CHOMEDEY 1250, boul. Labelle 688-3575 LAVAL-PONT-VIAU 386, boul. des Laurentides 687-0210	LAVAL 580, boul. St-Martin Ouest 688-2400 TERREBONNE 1810 Chemin Gascon 482-0487 LAVAL 684-1844 VILLE LASALLE 1870, av. Dollard 383-0633 VERDUN 4000, av. Verdun 761-4568 LONGUEUIL 85, boul. Ste-Foy 679-5250	DOLLARD-DES-ORMEAUX 3614, Montee St-Jean 620-2341 WEST ISLAND 4910, chemin des Sources 684-8532 PIERREFONDS 16013, boul. Pierrefonds 620-1073 VILLE ST-LAURENT 1755, rue Grenet (face à Canada) 748-0103 LA PRAIRIE 430, boul. Tachereau 658-1994	POINTE-AUX-TREMBLES 1400, boul. St-Jean-Baptiste 645-2787 ST-EUSTACHE 220, 25ème Ave. 472-7508/7871 BOUCHERVILLE 660, de Montbrun 655-8531 ST-BRUNO 610, boul. Clairvue 481-0373 ROSEMERE 261, boul. Labelle 435-5713	CENTRES COMMERCIAUX GOODYEAR VILLE ST-LAURENT 7405, rue Verite 334-8312 VILLE D'ANJOU 8301, boul. Métropolitain 354-7444 ST-VINCENT-DE-PAUL 4465, des Industries 326-6680 DÉTAILLANTS INDÉPENDANT Centre Auto De Perrot 410, boul. Grand 453-1521
--	--	---	--	--	---

Fontaine

DE BIEN BELLES CHOSES!
Dans l'est : 9780 Sherbrooke Est, 352 3913
Aux portes de Laval : 12265 Laurentien, 331 8044

OUVERT DIMANCHE 11 à 5

Ne restez pas dans l'ombre :
belles importées
ou halogènes indigènes,
toutes les lampes
en magasin
sont réduites
de 25 à 50%...

avec des prix pareils
on va se faire plaisir!

GREICHE & SCAFF

VERRES GRATUITS

À l'achat d'une monture de votre choix au prix régulier obtenez une paire de lentilles simple vision **GRATUITE**

Cette offre peut prendre fin sans préavis

Pour information : **336-4444**



Loisirs et culture.
Promenades et découvertes.
À tantôt!

SI J'AVAIS LES AILES D'UN ANGE, JE PARTIRAIS POUR QUÉBEC!

LA RÉGION DE QUÉBEC
Une Histoire d'amour



C'est Officiel!

**L'hiver s'annonce
beau et chaud...**
(À SUIVRE)

à partir de
144⁰⁰\$
Par personne en occupation double

- 2 jours de ski
- 2 nuits d'hébergement

CHÂTEAU MONT SAINTE-ANNE
Les Hôtels Senneville

500, boul. Beau-Pré, Beauport, Québec, Canada G0A 1E0
Tél.: (418) 827-5211 • Fax (418) 827-5072

À seulement 30 minutes de Québec

RÉSERVATIONS: 1-800-463-4467 ou 1-800-363-0363
Tants en dollars canadiens • sujet à changement sans préavis • taxes en sus • disponibilité limitée

LE PLAISIR DES FOREAITS

Hébergement	Familial	Art et culture
A partir de : par nuit, 1 ou 2 adultes	84⁰⁰\$ par nuit Chambre en occupation double comprend :	86⁰⁰\$ par nuit Chambre en occupation double comprend :
<ul style="list-style-type: none"> ■ Hébergement gratuit pour les moins de 18 ans ■ Repas gratuits pour les moins de 12 ans ■ Piscine intérieure ■ Saunas ■ Salle d'exercice ■ Stationnement gratuit 	<ul style="list-style-type: none"> hébergement 2 adultes, 2 enfants petit déjeuner continental Remboursement de 10,00 \$ par nuit sur présentation de reçu d'activité, d'attraction ou d'événement 	<ul style="list-style-type: none"> hébergement, petit déjeuner continental, frais d'entrée au Musée de la civilisation

Holiday Inn STE-FOY

3125, boul. Hochelaga, Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8 Réservation: 1-800-463-5241, 1-418-653-4901, 1-800-HOLIDAY

MANOIR st-castin
Hôtel et Restaurant de villégiature

99, chemin Tour du Lac, Lac Beauport, Québec G0A 2C0
Tél.: (418) 841-4949
1-800-561-4764
Télécopie: (418) 841-2495

Au cœur des Laurentides et en bordure du Lac Beauport, à seulement 15 min. du Vieux-Québec et à 5 min. du jardin zoologique, le Manoir St-Castin vous invite à découvrir un décor magnifique et à profiter des nombreux loisirs saisonniers. Chambre à partir de 60 \$. Plan familial et choix de forfaits disponibles. Pour réservation et/ou information, téléphonez sans frais le 1-800-561-4764.

Le Manoir St-Castin... c'est naturel!

POUR VOS SEJOURS
A QUÉBEC
Vous vous félicitez de
votre petite facture!

à partir de **54,95**

HÔTEL NORMANDIN

Situé au carrefour des principaux axes routiers de la Capitale, l'Hôtel Normandin vous offre une étonnante qualité à un prix très abordable.

L'HÔTEL NORMANDIN
4700, boulevard Pierre-Bertrand
Québec (Québec)
G2J 1A4
rue de la Capitale

POUR RÉSERVATIONS :
(418) 622-1611
1-800-463-6721

NATURALIUM DE QUÉBEC

Musée privé de sciences naturelles
84, rue Dalhousie, Vieux-Port de Québec
(418) 692-1515
Du mardi au dimanche, de 10h à 17h.
Adultes: 6,00\$

Hôtels et Villégiatures **Canadien Pacifique**

Le Château Frontenac

TROIS NUITS DE RÊVE

Offrez-vous une escapade avec nous.

Venez découvrir notre piscine intérieure ainsi que notre centre de conditionnement physique

Du 18 octobre 1993 au 30 avril 1994

Une nuit	95,00 \$
Deux nuits	92,00 \$
Trois nuits	89,00 \$

Prix par chambre, par nuit, en occupation double. Taxes en sus. Selon disponibilité. Gratuit pour les moins de 18 ans dans la chambre des parents. Prière de réserver au moins 24 heures à l'avance.

Pour réservations: (418) 692-3861
1-800-441-1414

L'Exposition Auto portrait raconte l'histoire d'un moyen de transport qu'il faut maintenant réconcilier avec son environnement. En cours jusqu'au 5 septembre 1994. Adultes: 5\$; troisième âge: 4\$; étudiants: 3\$; 16 ans et moins: gratuit.

Cette exposition est commanditée par **AGENCE DE L'AMBIANCE RESPONSABLE DU QUÉBEC**

MUSÉE DE LA CIVILISATION
L'AVENTURE HUMAINE

Si vous croyez que les insecticides sont la cause de la disparition des coccinelles, il est peut-être temps de faire une visite au Musée.

Le Musée de la civilisation est subventionné par le ministère de la Culture, 85, rue Dalhousie, Québec (418) 643-2158

DÉCOUVREZ LE PARADIS!

Découvrez notre royaume enchanteur dans un vaste parc au cœur de la ville. Un lieu où vous jouirez de l'état de béatitude des anges.

CHATEAU BONNE ENTENTE

3400, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) Canada G1X 1S6
1-800-463-4390 ou le 1-418-653-5221 ou votre agent de voyage

POUR VOS «PETITS ANGES!»
Vacances de rêve en famille 1 nuit/2 jours, 2 adultes/2 enfants: 1 petit déjeuner buffet-santé à volonté par pers. enfant de 12 ans et moins (1 adulte)
HOTEL: A partir de 44,50\$*
PAVILLON: A partir de 29,50\$* *par adulte

POUR VOTRE «BEL ANGE!»
Évasion «Fugue & Mousse»
Chambre de luxe, 1 nuit/2 jours, 2 adultes: 1 petit déjeuner au lit, 1 souper table d'hôte par pers., 1/2 l. de vin à table, mousseux à votre arrivée à votre chambre
A partir de 89,00\$* *par personne

Offrez-vous le Forfait-musée!
SEULEMENT

91⁰⁰\$
par chambre, par nuit, occupation double

Laissez-vous séduire par l'une des plus vieilles villes d'Amérique du Nord et profitez-en pour visiter le Musée de la civilisation et le Musée du Québec.

Tout est arrangé! Deux billets d'admission à l'un ou l'autre des musées vous sont remis à votre arrivée. Appelez le Québec Hilton au (418) 647-2411 ou votre agent de voyages

QUÉBEC
HILTON

3, Place Québec, QUÉBEC G1K 7M9
Forfait en vigueur du vendredi au dimanche jusqu'au 30 avril 1994. Nombre de chambres limité. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

RIPOUILLE EXPRESS AU CONCORDE DU 8 AU 17 OCTOBRE

QUÉBEC À UN PRIX HISTORIQUE.

92^{\$} Jusqu'au 17 avril 1994.
102^{\$} Jusqu'au 23 mai 1994.

Comprend deux billets d'entrée au Musée de Québec et deux petits déjeuners complets.

Visiter Québec, c'est revivre un brin d'histoire et redécouvrir des lieux d'une grande beauté. C'est aussi partager la belle exubérance des résidents.

Et loger au Loews Le Concorde, c'est s'offrir de bons moments au cœur des activités et dans le plus grand confort.

Pour réserver un week-end mémorable, à un prix historique, appelez-nous sans frais au 1 800 463-5256.

*Aucuns frais d'hébergement pour les enfants de 17 ans ou moins partageant la chambre d'un adulte. Les repas sont gratuits pour les enfants de 6 ans et moins et un rabais de 50 % est accordé pour les enfants de 7 à 12 ans. Le tarif est par chambre, en occupation simple ou double et en classe Hospitalité. Saut les 11 et 12 février 1994.

Visite la Vie! Visite la Compagnie!

LOEWS LE CONCORDE
L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC
1225, Place Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6

Bonjour!



Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme

Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec

Obtenez plus de renseignements en téléphonant au

1-418-692-2471 Poste 648

Héroux n'a pas le droit de retenir la paie de vacances des employés

La firme devra donc verser plus d'un demi-million à ses employés en lock-out depuis le 5 juillet

GEORGES LAMON

Même si la compagnie Héroux de Longueuil avait décrété un lock-out légal contre ses 300 employés syndiqués, elle n'a pas pour autant le droit de retenir leur paie de vacances.

C'est à cette conclusion qu'en est arrivé l'arbitre du Tribunal

d'arbitrage des griefs, Me Marc Boisvert, dans une décision qui, semble-t-il, constitue la première du genre au Québec en matière de droit aux vacances pour les salariés. Il ordonne donc à l'employeur, sans fixer de délai, de verser à chaque salarié l'indemnité de vacances à laquelle il a droit avec intérêts. Rappelons que la décision d'un arbitre est finale et exécutoire.

Cela pourrait signifier pour Héroux une somme de plus d'un demi-million de dollars à verser à ses employés en lock-out depuis le 5 juillet. Lock-out qui se poursuit toujours sans qu'on en puisse connaître l'issue. Quant aux négociations, elles ont, semble-t-il, repris au ministère du Travail avec le conciliateur.

Dans son jugement de 31 pages,

daté du 29 septembre et bien appuyé par la jurisprudence dont une décision de la Cour suprême (Affaire Dayco), l'arbitre Boisvert insiste sur le fait qu'il s'agit là « d'un droit accumulé par les salariés et par conséquent exécutoire, tant que les conditions applicables à ces vacances ne seront pas modifiées par une convention ultérieure ».

Il insiste sur le fait que le salaire constitue une condition de travail au même titre que les vacances.

« Je ne vois pas pourquoi il y aurait lieu d'adopter, pour les vacances, une approche différente que celle que je retiendrais si je devais adjuer sur un grief relatif à du salaire, soutient-il. Les principes étant exactement les mêmes et les vacances étant un bénéfice assimilable à du salaire. » Et à son avis, cette approche « ne fait plus de doute au Québec, elle s'impose au contraire ».

Lock-out

Rappelons que la compagnie Héroux, qui se spécialise dans l'entretien et la fabrication de

trains d'atterrissage d'avions, avait décrété un lock-out contre ses 300 employés le 5 juillet et refusait de rémunérer les vacances de ses employés tant et aussi longtemps que le lock-out durerait et qu'un protocole de retour au travail ne soit pas signé.

De plus, Héroux estimait que ce droit aux vacances ne peut pas constituer « un droit qui est devenu cristallisé pendant la durée de la convention ».

Le Syndicat avait déposé un grief, le 12 juillet, alléguant que cette mesure violait une condition de travail reconnue à la convention expirée et alors que cette dernière était encore en vigueur.

Toutefois, dès le départ, l'arbitre Boisvert avait dû affronter l'objection préliminaire de l'employeur, qui contestait sa juridiction pour entendre le fond du grief. L'employeur soutenant qu'avec le lock-out, les conditions de travail cessaient d'exister.

Droit au grief

L'arbitre avait pourtant conclu que le Syndicat avait le droit de présenter un grief, « même après

l'expiration de la convention sous étude et le début du lock-out, pour réclamer un bénéfice ».

En d'autres termes, à son avis, un droit, comme les vacances, peut s'accumuler durant la convention et devenir ensuite un droit acquis. Il avait donc rejeté l'objection patronale et maintenu sa décision par laquelle il réaffirmait sa compétence pour juger de ce grief, et cela même si la convention collective était expirée.

Pour l'avocat du Syndicat des travailleurs et travailleuses en aéronautique de Longueuil, Me Denis Monette, cette décision favorable aux syndiqués et qu'il avait d'ailleurs anticipée, représente à ses yeux « la solution du gros bon sens qui doit primer ».

Tant du côté syndical que du côté patronal, il n'a pas été possible d'obtenir de réactions pour le moment à cette décision arbitrale. M. Jacques Bonaventure, vice-président au développement corporatif de Héroux, et porte-parole patronal a précisé, hier à La Presse, ne pas être au courant de la décision rendue par l'arbitre dans ce grief.

Le contrôle du camionnage par la SAAQ plus efficace qu'auparavant

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les contrôles de sécurité effectués par le gouvernement du Québec sur les camions qui roulent sur nos routes se sont améliorés

et la conformité au code de la route, dans son ensemble, est passée de 36 à 51 p. cent de 1991 à 1992.

Toutefois, il y a encore des « trous » dans le système et l'orga-

nisme responsable, la Société de l'assurance automobile du Québec, s'apprete à apporter certains correctifs: le fonctionnement des postes de contrôle routier pourra être révisé et un système de révision mécanique « préventif » instauré.

C'est ce que le vice-président aux opérations régionales à la Société de l'assurance automobile, M. André D'Astous, a signalé hier. M. D'Astous, aussi responsable du contrôle du transport routier, participait à un déjeuner-conférence de l'Association du camionnage du Québec.

En 1992, a précisé le porte-parole, la Société a effectué quelque 90 000 vérifications sur des véhicules, soit « trois fois plus qu'en 1991 ». Si le rythme se maintient, dit-il, quelque 130 000 vérifications auront été faites. Selon un autre porte-parole du ministère, il y a environ 100 000 camions (de plus de 3000 kg et de tracteurs) enregistrés au Québec.

M. D'Astous a évoqué la possibilité que certaines mesures de contrôle du camionnage soient éventuellement dévolues aux municipalités, mais il n'a pas dit lesquelles: la question est « à l'étude ». La SAAQ exerce la responsabilité sur le contrôle routier du camionnage depuis trois ans seulement.

Quoi qu'il en soit, les méthodes de fonctionnement des postes de contrôle seront révisées: les études sont « amorcées ». Pour des motifs d'efficacité la SAAQ, a-t-il expliqué, pourra ainsi aménager, en des lieux plus « stratégiques », quelques postes de contrôle qui resteront ouverts toute la journée. Il pourrait s'en trouver de tels, plus efficaces, aux postes frontaliers et en des endroits clef, à Lacolle, Les Cèdres, Vaudreuil et Beloeil notamment. Actuellement les postes — on en compte une trentaine comprenant des péages — sont fréquemment fermés.

Pour mieux protéger le réseau routier contre le passage des véhicules trop lourds, la SAAQ a conçu le plan de tout un réseau « de transport dédié ». C'est à dire que les camions lourds seront tenus, sous peine de sanctions, d'emprunter des corridors où les fondations sont suffisamment solides. M. D'Astous a dit « espérer » que la mise en oeuvre de ce plan puisse commencer à se réaliser cet hiver. Pour le moment, en tout cas, le contrôle du poids « n'est pas optimum ».

La Société, par ailleurs, a mis en place un programme de contrôle routier en entreprises « qui permet, au stade actuel, de visiter près de 2000 entreprises par année ».

Le contrôle mécanique, lui, s'effectue de plusieurs manières. La Société, en cette matière, a réalisé une étude en règle. Elle conclut qu'il faut, en ce domaine, « accorder une place plus grande à l'entretien préventif des véhicules ». C'est-à-dire, explique M. D'Astous, qu'au lieu d'effectuer une vérification annuelle, selon l'obligation actuelle, les quelque 45 000 transporteurs seraient tous tenus, soit en entreprise, soit auprès d'un garage reconnu, de réaliser des programmes de prévention (de vérification) plus systématiques. L'affaire est à l'étude.

Le porte-parole a enfin signalé que la Société donne actuellement une moyenne de 6600 billets d'infraction par mois aux camionneurs (on prévoit en donner 80 000 cette année). M. D'Astous signale que cette action, résultat de la présence des contrôleurs sur le réseau routier, « devrait rassurer l'industrie du transport » (au sujet de l'efficacité de l'intervention).

Certains entrepreneurs, présents hier, ont toutefois signalé, au cours d'une période de questions, que le système fait parfois mal. D'aucuns ont regretté que les infractions (600 \$ pour le propriétaire, 200 \$ pour le chauffeur et il y en a de plus substantielles) sont parfois distribuées sans compassion pour des erreurs humaines.

2

ACCEPTONS PRESCRIPTIONS DE L'EXTÉRIEUR

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE

1

POUR

OU UNE SEULE PAIRE!

Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres et montures) parmi notre collection mode, pour vous-même ou quelqu'un d'autre, et ne payez que la plus chère des deux! Cette offre s'applique également aux verres de contact*.

OU

Choisissez une seule paire parmi notre collection Sélecte: Alfred Sung, Silhouette, Charmant, Charlie Chaplin, etc., et obtenez un RABAIS DE

30%

sur les montures (pour les 60 ans et plus)

OU **20%** DE RABAIS SUR LES LENTILLES

Carte de crédit Sears acceptée

CLUB SEARS

COÛT MOINS ÉLEVÉ

* souples, sphériques, «frais»

Accumulez des points.

Centre d'optique

SEARS

22 CLINIQUES DANS TOUT LE QUÉBEC

Galerias d'Anjou	493-6609	Carrefour du Nord	432-1905
Mail Champlain	365-8542	Carrefour de l'Estrie	565-5780
Carrefour Laval	682-7818	Galerias Les Rivières	379-0218
Place Verlu	331-6226	Promenade Deux Montagnes	623-9852
Carrefour Antignone	369-6217	Les Promenades de Sorel	746-0566
Place Fleur de Lys	648-1918	Les Promenades de Drummondville	472-5942
Galerias Chagnon	817-9746	Galerias Rivé Nord	657-1106
Place Laurier	656-9138	La Grande Place des Bois-Francs	357-4000
Place de Saguenay	549-4984	Carrefour St-Georges	228-7775
Les Galeries de Granby	777-0176	Les Promenades St-Bruno	441-2831
Carrefour Richelieu	359-9709	Centre d'achat Fairview	694-9840

Copyright Canada 1993 Sears Canada Inc.

Fontaine

DE BIEN BELLES CHOSES !

Dans l'est : 9780 Sherbrooke Est, 352 3913

Aux portes de Laval : 12265 Laurentien, 331 8044

OUVERT DIMANCHE 11 à 5

Des causeuses et des sofas superbes, en vrai beau cuir.

25% de réduction... et on les installe chez vous...

avec des prix pareils on va se faire plaisir!

POUR UN TEMPS LIMITE

149\$*

WHOPPER*

POUR UN TEMPS LIMITE

149\$*

WHOPPER*

POUR UN TEMPS LIMITE

149\$*

WHOPPER*

JE PRÉFÈRE BURGER KING

*M.C. DE BURGER KING CORPORATION © 1993

*DANS TOUS LES RESTAURANTS PARTICIPANTS. TAXES EN SUS. 84-0281

Denis Lavoie



Milia Farías, console générale du Mexique à Montréal, parlera des perspectives des relations entre le Mexique et le Québec, lors d'un déjeuner-causerie organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal. C'est un rendez-vous, pour le mardi 12 octobre, à midi, à l'hôtel Quatre-Saisons (salon Printemps), 1050, rue Sherbrooke Ouest, Montréal. Coût: 50 \$. Renseignements: 523-7520. Le lendemain, le Conseil des relations internationales présentera un débat sur la politique extérieure du Canada, au même endroit. Animé par **Marc Laurendeau**, ce débat mettra aux prises des représentants de quatre formations politiques fédérales: **Michel Dupuy**, candidat libéral; **Gérard Lacoste**, candidat progressiste conservateur; **Michel Leduc**, candidat du Bloc québécois; et un représentant non déterminé du Nouveau parti démocratique. C'est pour midi le mercredi 13 octobre, au Quatre-Saisons. Coût: 45 \$. Renseignements: 523-7520.

Encan au profit de Centraide, organisé par Loto-Québec. Objets et services de toutes sortes seront mis aux enchères par l'encanteur **Michel Barrette**, alias Hi! Ha! Tremblay. C'est pour aujourd'hui et demain, les 6 et 7 octobre, de 12 h à 13 h 30, au niveau C-1, du 500 rue Sherbrooke Ouest. Renseignements: 499-5161.



Michel Barrette

Défilé de l'Halloween, organisé au profit de l'Hôpital de Montréal pour enfants, par la Fondation pour les enfants seulement. Ce gala vampirique aura lieu ce samedi 9 octobre, de 13 h à 15 h, au 4923, rue Sherbrooke Ouest.

Pierre Péladeau, président de Québecor, a accepté la présidence de l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. Cette soirée, viendra clôturer une semaine d'activités culturelles et scientifiques à l'occasion du 20^e anniversaire d'affiliation de l'hôpital du Sacré-Coeur à l'Université de Montréal et des soixante ans d'enseignement universitaire. Le tout aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth, le 22 octobre. Plusieurs personnalités, dont les plus importants donateurs, seront de la soirée qui soulignera également le 150^e anniversaire de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et des soeurs de la Providence, communauté fondatrice du Centre hospitalier. Coût: 175 \$. Renseignements: 338-2303.

Inauguration, la semaine dernière,

du nouveau pavillon du centenaire de l'hôpital Royal Victoria. Plusieurs personnalités étaient de la fête lorsque le président du Programme de développement de l'hôpital, **W.I.M. Turner, jr.**, a dévoilé la plaque commémorative de cet édifice de 25 millions. Ce sont les fonds amassés lors d'une campagne de financement menée au début des années 1980, qui ont permis cette réalisation. C'est l'an prochain, en 1994, que l'hôpital Royal Victoria célébrera son centenaire.

Vos dons contribuent à les rendre autonomes, nous dit l'Association des paraplégiques du Québec, à l'occasion du lancement de sa campagne de souscription auprès des entreprises. Cette campagne est présidée par **Pierre Brodeur**, président de Vidéotron international. Les patrons d'honneur sont: **Nicole Beaudoin**, présidente de Gestion N. Beaudoin-Sauvé inc.; **Michel Durocher**, vice-président, Banque de Boston du Canada; **Jacques Landreville**, président Uniselect inc.; **Denis Martel**, vice-président, La Solidarité; et **Real Sureau**, président, Gestion Sureau Ltée. Renseignements: 593-1888.

Soirée casino dont les profits serviront à aider les jeunes du quartier Centre-Sud (Projet 80 et Spectre), ce samedi 9 octobre, à compter de 20 h, au 2040, rue Alexandre de Séve. Coût: 15 \$. Le 23 octobre, on nous convie à une représentation théâtrale au profit de ces mêmes organismes. La représentation de *Tu peux toujours danser* aura lieu à la Maison de la culture Frontenac, à compter de 20 h. Coût: 22 \$. Renseignements: 525-1670.

Le prix Envol vers la liberté, que décerne la Société canadienne des postes pour reconnaître et récompenser les efforts d'organismes d'alphabétisation, entreprises, éducateurs et particuliers qui contribuent à l'avancement de la cause de l'alphabétisation, est allé cette année à **Nicole Grandines-Ducharme**, une éducatrice.



Nicole Grandines-Ducharme

C'est la somme de 6 millions, que s'est fixée comme objectif la Fondation Cité de la santé de Laval, pour sa nouvelle campagne de financement qui vise à répondre aux besoins pressants de l'hôpital lavallois. Les organisateurs de cette campagne, lancée officiellement la semaine dernière, ont déjà amassé 1,8 million, alors que le personnel de l'hôpital, les médecins et les membres du conseil d'administration se sont engagés à contribuer pour un million sur cinq ans. Présidée par **André Auclair**,

cette campagne de souscription a comme parrain d'honneur **Guy Archambault**. La Cité de la santé de Laval a l'un des taux d'occupation les plus élevés au Québec et le nombre d'accouchements le plus élevé au Québec, a signalé le directeur général du centre hospitalier de la deuxième plus peuplée ville au Québec, **Daneil Adam**.

Séminaire avec **Micke Lin**, sur la perspective et le rendu couleur (bois, pastel et feutres), organisé par les finissants en architecture de paysage de l'Université de Montréal. Les profits de cette activité iront au Fonds des finissants au baccalauréat en architecture de paysage de l'Université de Montréal. C'est pour les 10 et 11 octobre, pavillon Jean-Brillant, salle B-2305. Coût: 125 \$. Renseignements: 345-0946 ou 341-8699.

Le dîner-bénéfice annuel de l'amitié du club de bienfaisance Champlain de Laval aura lieu le samedi 23 octobre, au Sheraton Laval, sous la présidence d'honneur de **Marcel Lafores**, directeur des bureaux d'affaires chez Gaz Métropolitain. Les profits seront versés au club de bienfaisance et au Centre de bénévolat de Laval, pour la campagne de Noël. Le club Champlain de Laval et sa Fondation ouvrent auprès des jeunes handicapés et défavorisés, etc. Coût: 200 \$. Renseignements: 662-4360.



Marcel Lafores

C'est avec de la tourtière du Lac-Saint-Jean au menu, que l'Atelier Quatre Saisons (au service des personnes ayant des problèmes de santé mentale) compte nous appâter, afin de participer à son souper-bénéfice, qui aura lieu ce samedi 9 octobre, à 18 h, au sous-sol de l'église Saint-Enfant-Jésus, 11 boulevard Saint-Jean-Baptiste, angle Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles. Coût: 15\$. Billets en vente sur place. Renseignements: 640-4747.

Grande vente de vêtements usagés et propres, ainsi que de jouets en bon état, au profit des oeuvres de la paroisse Saint-Léon de Westmount. On trouvera un peu de tout au surplus. La vente se tiendra le vendredi 8 octobre de 17 h à 20 h, et le lendemain de 9 h à 12 h, à la salle paroissiale de Saint-Léon, 310, avenue Clarke, à Westmount.

Employeurs recherchés pour un programme permettant à des élèves du secondaire de travailler une journée par semaine, pendant six à douze semaines. Cette expérience en milieu de travail, pour les élèves du second-



Famille agricole de l'année

Expo Québec et la fondation de la famille terrienne, ont élu «famille agricole de l'année» la famille de **Marie-Emma Paquet** et **Charles-Émile Bilodeau**, de Saint-Agapit, municipalité dont une famille a déjà remporté cet honneur. C'est dans le domaine laitier que la famille Bilodeau se fait valoir, six des onze enfants vivant également de l'agriculture.

daire de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, âgés d'environ 16 ans ou plus, leur permet de clarifier leur choix de carrière et de prendre des décisions réalistes quant à leur avenir. Depuis quelques années, une centaine de jeunes profitent de ce programme d'alternance travail-études. Quelques grandes entreprises collaborent déjà activement à ce programme. Renseignements: 483-7476.

Du 6 au 9 octobre, l'Université du Québec à Montréal accueillera le colloque international Action, Passion, Cognition. Le tout se déroulera à la salle des Boisées (J-2805). Renseignements: 987-3796.

La galerie Centre d'art Morency présentera une grande rétrospective de l'oeuvre du peintre **Leon Bellefleur**, du 15 octobre au 7 novembre. Plus d'une centaine d'oeuvres réalisées entre 1923 et 1993, dont plusieurs inédites et 25 tableaux récents. **Bellefleur**, fut le premier récipiendaire du prix Émile Borduas du Gouvernement du Québec. La ministre de la Culture, **Liza Frulla** sera au vernissage de cette exposition de l'artiste autodidacte, aujourd'hui âgé de 83 ans et toujours créatif.

Vaste programme de recyclage de manteaux d'hiver pour dame, qui seront donnés à des femmes démunies. Menée depuis trois ans par la chaîne de boutiques Jacob, cette campagne a permis de recueillir 800 manteaux à travers le Canada l'an dernier. Une vingtaine d'organismes charitables bénéficient de cette opération qui requiert les dons de manteaux d'hiver pour femmes, qu'on doit apporter à une boutique Jacob. Il faut se hâter, car l'opération de cueillette se termine le 10 octobre. En échange, vous bénéficierez d'une réduction de 10 pour cent à l'achat d'un manteau à prix régulier. Jacob est une entreprise qui a été fondée à Sorel. Renseignements: 382-9240.



Visiteurs de Russie

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre, recevait récemment la visite d'une délégation de Russie. C'est le docteur **Richard Lessard**, directeur intérimaire de la santé publique de la Régie (à gauche), qui accueillait cette délégation venue se renseigner sur le système de santé au Québec. L'un des membres de la délégation, le docteur **Andei K. Demin**, est un conseiller du président **Yeltsine**.



Réouverture d'une caserne

Construite en 1903, comme caserne de pompiers temporaire, alors qu'on utilisait les voitures à chevaux, la caserne 15 de Pointe-Saint-Charles a subi d'importants travaux de rénovation, de 2 millions. Ont coupé le ruban d'inauguration: **Roméo Noël**, directeur du Service de la prévention des incendies, et la responsable de ce service au Comité exécutif de la ville de Montréal, **Thérèse Daviau**.



Étudiants méritants

Une quinzaine d'étudiants de l'Université de Montréal ont bénéficié d'un prix de 2000\$, pour la qualité exceptionnelle de leur travail. C'est la Faculté des arts et sciences de l'Université de Montréal qui a ainsi sanctionné l'excellence de (par ordre alphabétique): **Yves Boucher**, **Jean-Sébastien Caux**, **Mathieu Faucher**, **Patrick Fournier**, **Diane Guillet**, **Annick Latour**, **Emmanuel Montino**, **Sophie Montreuil**, **Stéphanie Turcotte** et **Marie-Isabelle Spickler**.

PUBLIREPORTAGE

AL
ACADÉMIE LAURENTIENNE
Val Morin, Québec

UN CADRE UNIQUE

Dans un environnement de toute beauté, un externat et internat mixte, avec transport, pour les niveaux élémentaire (2^e cycle) et secondaire.

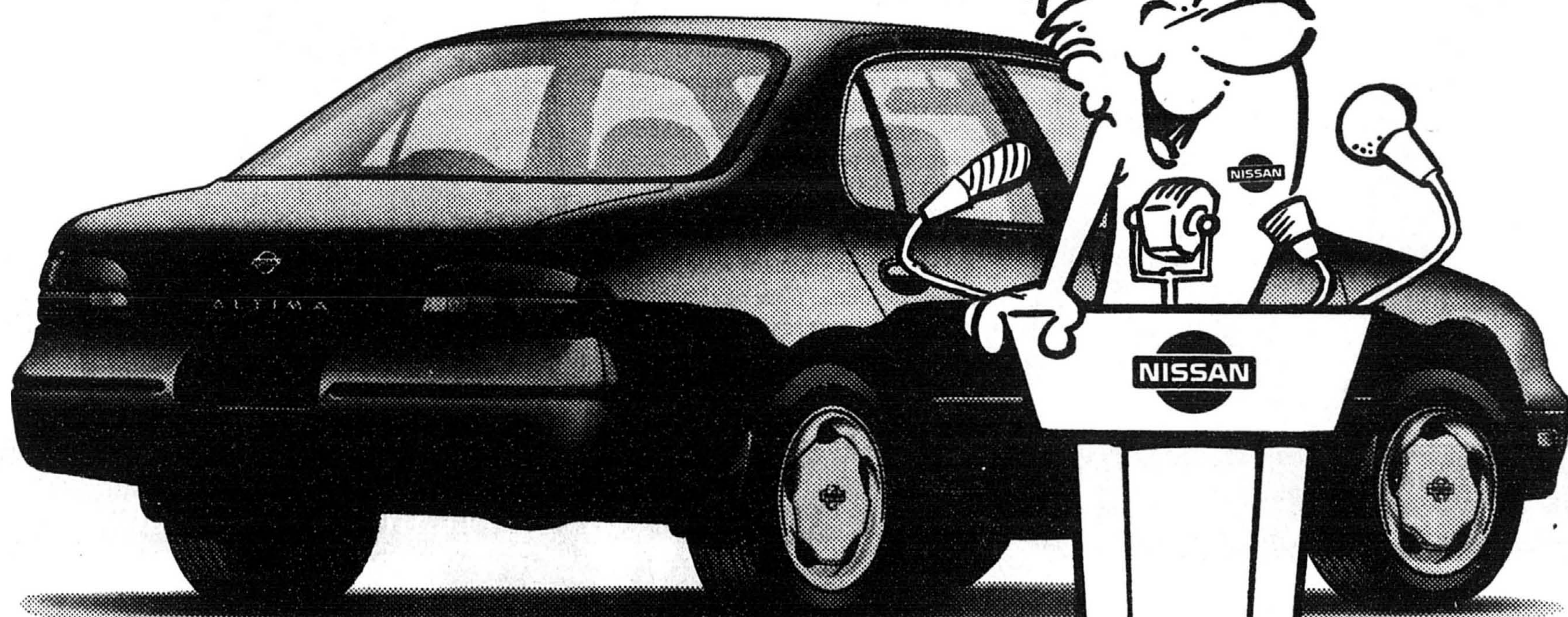
(819) 322 2913
(819) 322 5227

Renseignez-vous en lisant le cahier spécial de La Presse samedi le 9 octobre 1993. *A paraître dans la région métropolitaine et du nord seulement.

W2005747

« Si nous sommes élus, nous nous engageons à servir les Québécois et les Québécoises pour 6 ans ou 100 000 km! »

L'Altima XE 1994



À PARTIR DE

17 690 \$*

• Financement de 5,8% garanti pour 48 mois •

En période électorale, certains disent que les engagements de nos candidats se valent tous. Un seul d'entre eux fait manifestement exception à cette règle : l'Engagement Satisfaction Nissan.

Enfin, un programme qui se démarque des autres.

Avec une garantie de 6 ans ou 100 000 km sur les principaux composants et sur le dispositif antipollution, ainsi qu'une garantie de 6 ans, kilométrage illimité, contre la perforation causée par la rouille, il est sans conteste le programme de services aux propriétaires le plus complet au Canada sur une gamme entière de véhicules.

En tant que candidat engagé, votre très sympathique concessionnaire Nissan vous défie de trouver un meilleur programme et une voiture plus attrayante que l'Altima XE 1994. Berline de luxe à prix abordable, elle vous propose des coussins gonflables aux deux places avant et un puissant moteur de 150 chevaux. Et pour l'audace de ses formes et de sa maniabilité, elle passera sûrement à l'histoire.

Votez pour l'innovation : l'Altima XE, chez votre très sympathique concessionnaire Nissan. Enfin un candidat qui pense à long terme, et qui se fera un plaisir de vous serrer la main quand vous passerez le voir.

très
Votre sympathique
concessionnaire

NISSAN

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité.

*P.D.S.F. pour l'Altima XE 1994, modèle de base avec transmission manuelle. Taxes, transport et préparation en sus.

**Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HNE).

VÊTEMENTS DE LUXE À DES PRIX ABORDABLES

De ceux qui ne signent que des vêtements qui vous vont à la perfection

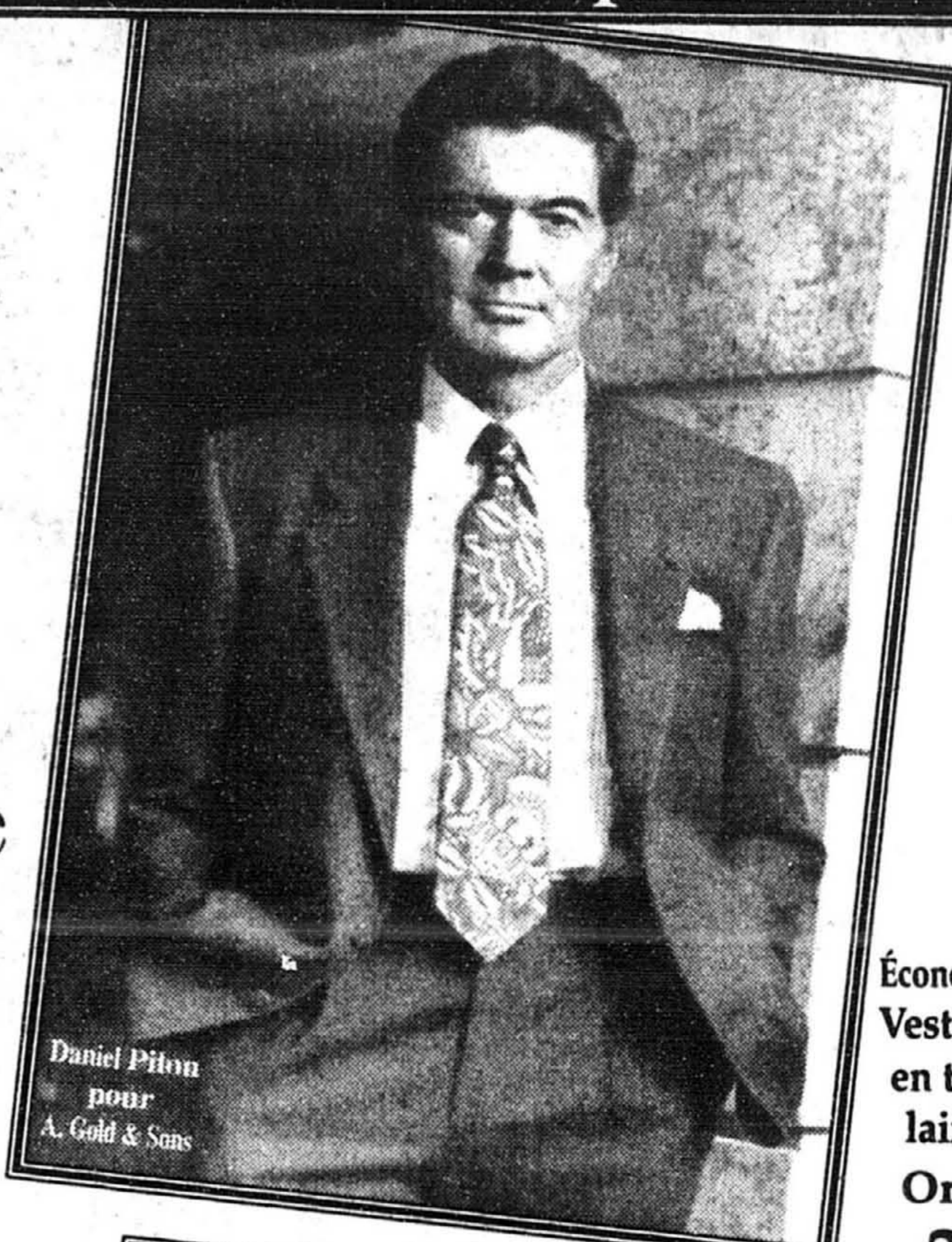


Économisez 298\$
Nos complets
Pied-de-poule
en laine pure
Bléu ou sarcelle
Ord. 695\$
397\$

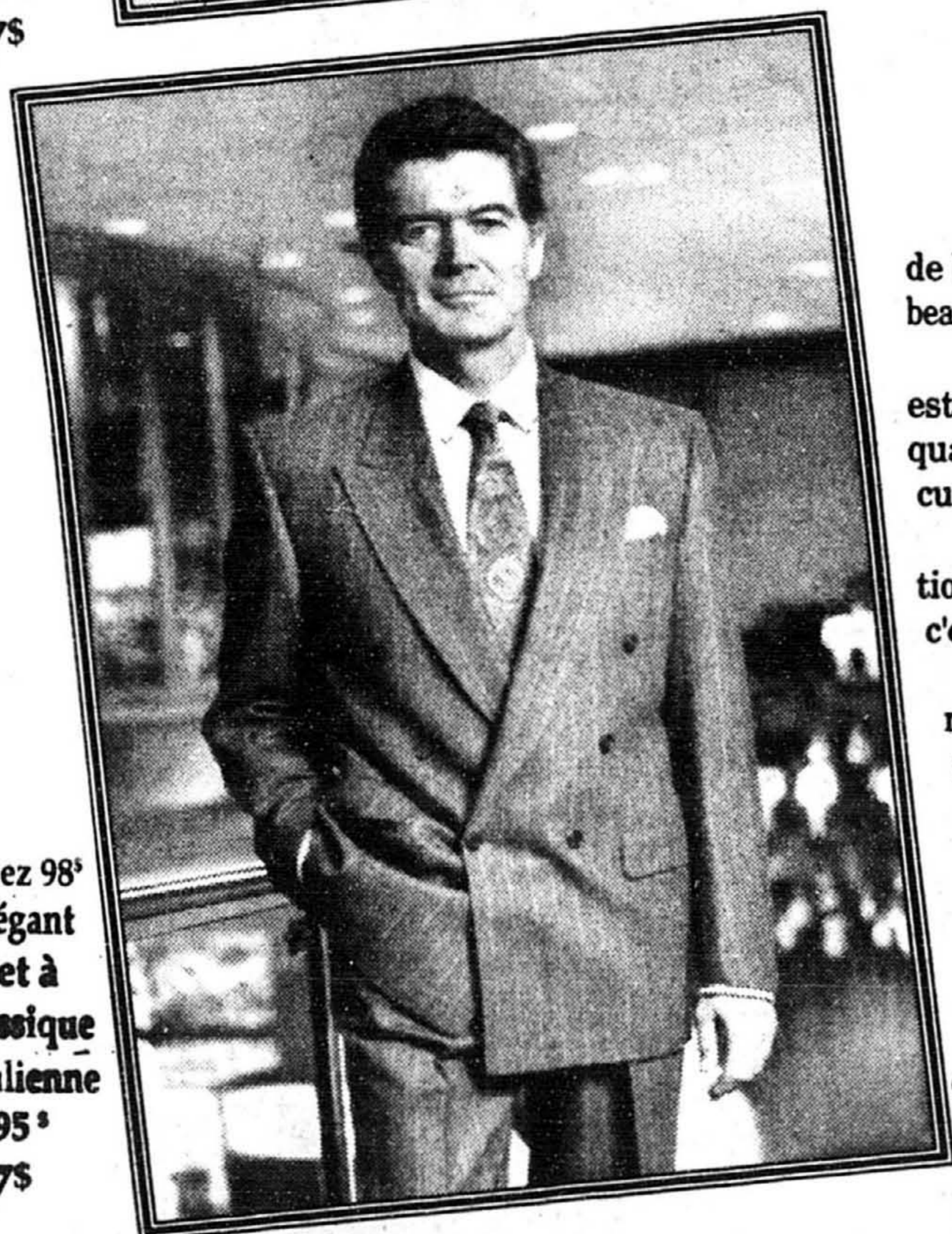
ÉCONOMISEZ JUSQU'À
33%
ET PLUS
Sur nos nouvelles
collections d'automne

La
philosophie

A. Gold & Sons



Économisez 153\$
Vestons sport
en tweed de
laine pure
Ord. 450\$
297\$



Économisez 98\$
Notre élégant
complet à
rayure classique
en laine italienne
Ord. 695\$
597\$

Notre philosophie a toujours consisté à choisir de beaux vêtements pour hommes et femmes, de beaux vêtements qu'ils peuvent facilement se permettre.

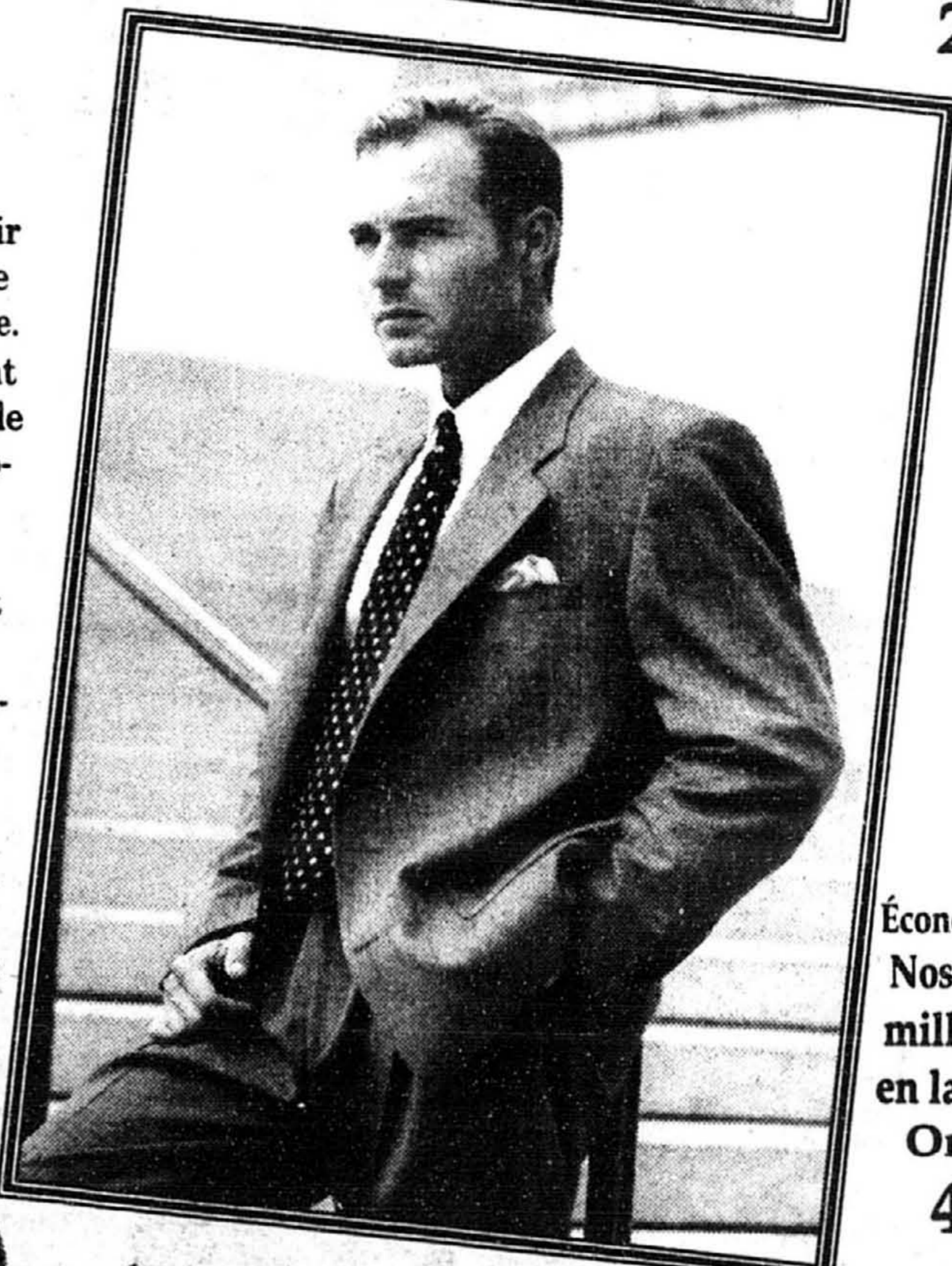
Nous nous demandons toujours: Ce vêtement est-il agréable à l'oeil? Est-il séduisant? Est-il de qualité? Est-ce que nos clients peuvent se le procurer à prix abordable?

La réponse doit être "oui" à toutes ces questions. C'est notre responsabilité envers vous. Et c'est notre philosophie, envers nous-mêmes.

Nous voulons que nos clients touchent les vêtements, les essaient, aiment ce qu'ils voient et se disent: "Ahh! C'est beau. J'aime beaucoup. Et je peux me le permettre."

Passez nous voir cet automne. Nous vous promettons de vous offrir les plus beaux vêtements mode et le meilleur service, à des prix qui respectent vraiment votre budget.

Et comme toujours... "Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection®"



Économisez 148\$
Nos complets
mille-points
en laine pure
Ord. 595\$
447\$

DE PLUS! Notre fameux 2 **POUR** 1

DE NOUVEAUX ARRIVAGES DANS LES PLUS NOUVEAUX COLORIS et MOTIFS

**ACHETEZ 1 COMPLET
OBTENEZ-EN 1 GRATUIT
DE VALEUR ÉGALE**

Des milliers de complets droits et croisés de première qualité sélectionnés de nos collections régulières. Nous avons votre taille.



© 1993

**ACHETEZ 1 À 595\$ ou 695\$
OBTENEZ-EN 1 GRATUIT
ACHETEZ 1 À 795\$
OBTENEZ-EN 1 GRATUIT**
Divisez le coût et partagez les économies! Partagez votre achat avec la personne de votre choix.

N'est-il pas temps que vous veniez chez A. Gold & Sons? Nous voulons être votre magasin. Et nous prendrons bien soin de vous.

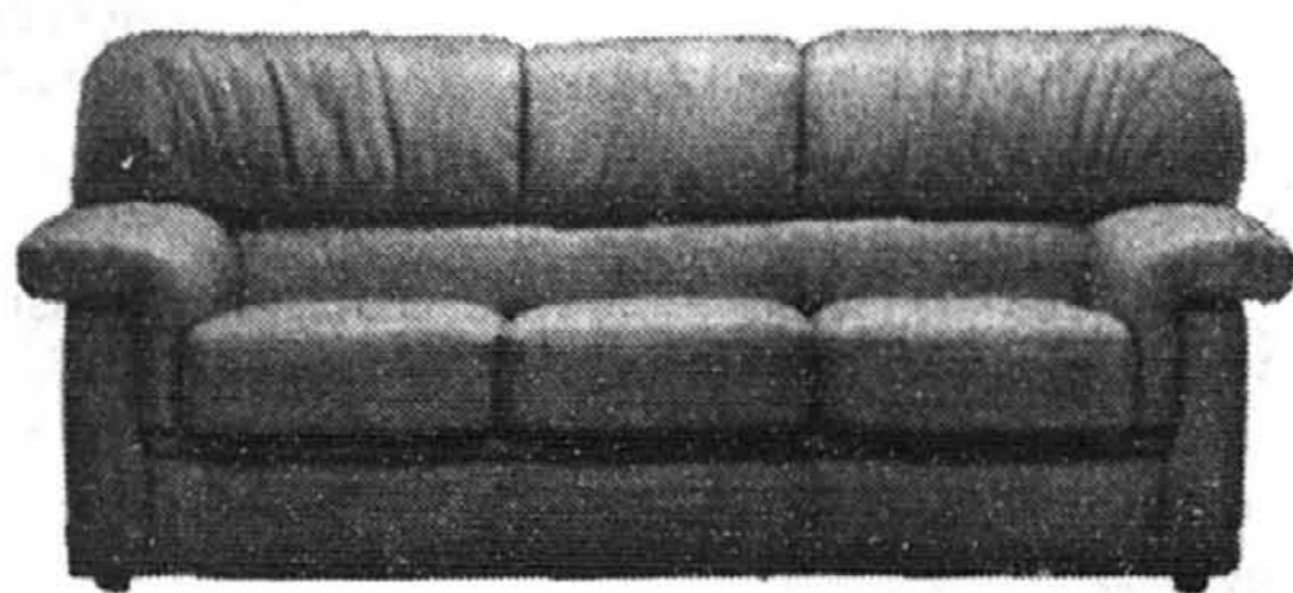
Notre fameux entrepôt 2050-2056, Bleury
960, Ste-Catherine Ouest • La Place Vertu
Fairview Pte-Claire • Centre Rockland

A. Gold & Sons®
Depuis 1899

Carrefour Laval • Galeries d'Anjou
Les Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard

LES PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL

GRANDE OUVERTURE À BROSSARD



Canapé 3 places tout cuir **969\$**
TAXES INCLUSES

Design original
Le Corbusier (1929)
recouvert de cuir
499\$
TAXES INCLUSES

Meubles en cuir fin
d'Italie



4 chaises plus table en
marbre laqué
NERO MARQUINA
IMPORTÉES D'ITALIE
999\$
(TAXES INCLUSES)



OUVERT
DIMANCHE de 12 h à 17 h Visitez notre salle d'exposition de meubles italiens de qualité, laqués et en marbre

Saint-Laurent
3440, Côte-Vertu
(en face de la Place Vertu)
335-9481

MEUBLES VANLIAN

La où la qualité est supérieure à la valeur

Brossard
8085, boul. Taschereau
1/2 mille à l'ouest du pont Champlain
656-6868

Les six plus grosses villes du Québec dénoncent l'inéquité dont elles sont victimes

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Les villes centrales des six plus grosses agglomérations du Québec dénoncent l'inéquité dont elles sont victimes et exigent que le gouvernement provincial mette en place une stratégie de développement urbain.

Cette stratégie pourrait aller jusqu'à un partage du produit de la taxe de vente à la consommation.

Voilà l'essentiel d'un rapport choc que les maires des six principales capitales régionales du Québec ont rendu public hier. Ces maires sont Jean Doré (Montréal), Jean-Paul L'Allier (Québec), Yves Ducharme (Hull), Paul Gervais (Sherbrooke), Guy Leblanc (Trois-Rivières) et Utric Blackburn (Chicoutimi).

Ces cités constituent la ville principale de chacune des six plus importantes agglomérations régionales du Québec.

Parce qu'elles sont obligées de fournir un certain nombre de services municipaux aux habitants des autres villes de banlieue dans leur région, ces villes s'estiment lésées. Leurs citoyens doivent payer des taxes municipales de 24 pour cent plus élevées que celles payées dans les villes avoisinantes.

Les villes doivent par ailleurs assumer des frais reliés à leur vocation régionale, mais pour lesquels les seuls contribuables sont leurs propres citoyens.

Le rapport préparé par les six villes a été remis hier au ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, qui s'est engagé à fournir une réponse d'ici la mi-novembre.

Parmi les 22 suggestions formulées par les six villes, on relève les suivantes:

- rendre disponibles de nouvelles sources de revenus pour les villes, notamment par un partage du produit de la taxe de vente;

- que les gouvernements paient le plein montant des taxes pour certains types d'édifices comme les cégeps, les universités ou les hôpitaux. Le plein paiement de ces taxes pourrait rapporter 20 millions de plus aux finances municipales;

- qu'on compense les villes qui assument à leurs frais une partie du transport scolaire ou des services policiers. Ces dépenses représentent plus de 100 millions pour les villes concernées;

- qu'on permette aux villes d'imposer les immeubles appartenant à des organismes régionaux comme les édifices des communautés urbaines.

Cannibalisme

«Ce n'est pas un document de doléances, mais des constatations en vue de corriger la situation», a déclaré le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, en rendant le document public.

M. L'Allier a déclaré que lui et ses cinq collègues poursuivaient l'objectif d'une «plus grande équité dans le développement urbain, tout en évitant le cannibalisme intermunicipal et la concurrence entre villes d'une même région».

Pour sa part, le maire Jean Doré, de Montréal, a rappelé que jusqu'en 1980, les villes percevaient 2 pour cent sur la taxe de vente au détail.

«Pour qu'elles abandonnent ce champ de taxation, les villes se sont fait promettre que les autres gouvernements paieraient toutes les taxes municipales sur leurs édifices comme les autres contribuables. Le gouvernement n'a pas respecté la parole donnée en 1980», a déclaré le maire Doré.

À titre d'exemple, le maire L'Allier a rappelé que les Médévales, tenues en août à Québec, avaient rapporté 300 000 \$ en retombées économiques dans la région sans que la ville de Québec n'en touche un seul sou.

Tous les maires des villes concernées étaient présents pour appuyer leurs revendications, sauf Utric Blackburn, de Chicoutimi. Ayant dû s'absenter à la dernière minute, le maire Blackburn s'était fait remplacer par le directeur général de la ville, Denis Dahl.

Le procès du chef des Hell's Angels est ajourné

Presse Canadienne
WINNIPEG

Le procès relié à des activités de trafic de drogue du président national de la bande de motards des Hell's Angels a été ajourné, mardi, tandis que la défense réfléchissait à l'éventualité de faire comparaître un journaliste au sujet d'articles de presse.

L'avocat de la défense, Me Sheldon Pinx, avait envisagé de demander une suspension des procédures en se basant sur des articles parus dimanche dans le *Winnipeg Sun*, la veille du jour où devait débiter le procès devant la Cour du banc de la reine.

Les articles portaient sur le regain de tension entre les bandes de motards à Winnipeg.

Me Pinx, qui représente Walter Stadnik, 41 ans, de Sorel, au Québec, a déclaré qu'il ferait état des actes délibérés posés par la police qui avait essayé de discréditer son client en faisant parvenir des informations aux médias.

Stadnik est accusé d'après la Loi sur le contrôle des stupéfiants pour possession d'argent obtenu de façon délictueuse. L'accusation avait été portée en janvier 1992 après que Stadnik eut été arrêté à l'aéroport international de Winnipeg avec une somme dépassant 80 000 \$.

Les articles de journaux citaient certains agents de police et d'autres sources policières non identifiées, et Me Pinx a cru que la Couronne accepterait que la police avait été citée avec exactitude.

Mais le procureur de la Couronne, Me Bob Sigurdson, a rejeté une telle suggestion.

«Les médias sont bien connus à cause des erreurs qu'ils commettent en rapportant des faits», a déclaré Me Sigurdson en cour.

En conséquence, Me Pinx a demandé qu'on ajourne la séance afin de lui permettre de réfléchir sur l'éventualité de faire appel au témoignage du journaliste qui a écrit les articles pour vérifier l'exactitude des propos tenus par les policiers.

Le procès devrait reprendre aujourd'hui (mercredi). Lorsque le procès a commencé, lundi, il avait été ajourné pour une journée parce que Me Pinx avait déclaré avoir besoin de temps pour étudier des décisions rendues récemment par les tribunaux.



Gagnante en Australie, gagnante chez vous



VOICI L'ELANTRA 1994

La voiture du haut est une Hyundai Elantra. Elle a gagné le grand Rallye d'Australie* deux ans de suite dans la catégorie voitures de série.

La voiture du bas est aussi une Hyundai Elantra. Il s'agit d'une gagnante, car aux points de vue élégance, performances et rapport qualité-prix, elle éclipse la concurrence.

En 1994, la Hyundai Elantra GLS, berline de type familial, établit de nouveaux rapports entre la qualité et le prix. Intérieur spacieux, conforme aux règles de l'ergonomie. Nouvelles lignes élégantes.

Équipement de sécurité avancé, tel que coussin gonflable et, en option, freins ABS. Moteur de 124 chevaux à 16 soupapes et double arbre à cames en tête. L'Elantra gagne sur toute la ligne.

De plus, la nouvelle Hyundai Elantra bénéficie du Programme d'assistance routière 24 heures et d'une des meilleures garanties de l'industrie.

Voyez votre concessionnaire Hyundai et découvrez pourquoi l'Elantra 1994 éclipse la concurrence. Ici comme ailleurs.



HYUNDAI
On évolue à votre avantage

* L'Elantra de Team Australia a été, en 1991 et 1992, une gagnante double catégorie au grand Rallye d'Australie parmi les voitures de série du groupe N, dans le cadre du Championnat mondial de rallye.

QUEST
Autos Eurolux Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles
Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Ile Perrot Hyundai
500 Don Quichotte
Ile Perrot 425-2960

Formule Hyundai
9565 rue Clément
Ville Lasalle 364-1124

Hyundai de Sigl
1124 rue Bleury
Montréal 879-1531

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 875-1959

Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles
Clognor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Le Carrefour de la
Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai Rive-Sud
34 boul. Taschereau
Blainville 444-4244

Hyundai de Châteauguay
77, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 699-8555

Hyundai Varennes
1855 Route 132
Varennes 652-4979

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
1756, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Hyundai Val David - ENR.
990, Route 117
Val David 322-6620

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Hyundai Blainville
1053, Curé Labelle
Blainville 434-5484

Houle et Frères Hyundai
401 boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-4647

Excellence St-Eustache Hyundai
885 boul. Arthur Sauve
St-Eustache 974-0440

Hyundai Ste-Agathe
1751 rue Principale
Ste-Agathe 326-8211

EST
Pointe-aux-Trembles
Hyundai Enr.
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coîteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Excellence Hyundai
1250 Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai Repentigny
845 rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

Lombardi Hyundai
7200 boul. Langelier
St. Leonard 255-2222

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Le mystère du corps humain dévoilé pendant la Quinzaine des sciences

CAROLE THIBAudeau

« On retrouve le corps vivant ! » Non, ce n'est pas le titre du dernier thriller de Stephen King, mais bien le slogan de la Quinzaine des sciences 1993 qui porte sur le corps humain, dont on capte de plus en plus le fonctionnement sur le vif, si l'on peut dire, grâce aux appareils d'imagerie, aux techniques de culture *in vitro*, à la biologie moléculaire.

Du 14 au 31 octobre, les centres de recherche, les entreprises, les universités et les cégeps, les musées et les laboratoires ouvriront leurs portes au public, pour leur expliquer la « soupe » qui baigne notre cerveau, les biocéramiques, les crânes fossilisés, la botanique médicale, la chimie des aliments, les rétrovirus, les médicaments à tête chercheuse, et quoi encore.

Comme l'affirme le président d'honneur de cette treizième édition de la Quinzaine des sciences, le neuropsychologue André Roch Lecours, de l'Université de Montréal, « l'acquisition du savoir participe au domaine du plaisir ».

Le plaisir de la science

Au cours de la conférence de presse donnée hier à l'École nationale du cirque, ce chercheur, qui a grandement contribué à la compréhension des effets des lésions cérébrales sur le langage, dit que les scientifiques ont, comme les équilibristes et les trapézistes, la chance de pratiquer un métier où l'on ne s'ennuie pas, où il y a des défis et où on rencontre des gens intéressants.

Bref, il dit « avoir pris son pied » en trente ans de recherches, et avoir travaillé huit à dix heures par jour et aimer cela: « Apprendre, découvrir, c'est comme voir du pays, c'est l'fun! ».

Le plaisir des sciences se double d'un intérêt socio-économique si on considère que les nouveaux emplois créés le sont beaucoup dans le domaine des techniques, comme le rappelle Mme Nicole L'Écuyer Demers, de Northern

Telecom, un des commanditaires de la Quinzaine: « Il manquera au Québec, d'ici l'an 2001, 350 000 jeunes qualifiés pour occuper des emplois vacants, selon le Conseil du Patronat ».

Programme

Voici un aperçu des événements tenus à Montréal au cours de la Quinzaine, un événement réalisé par la Société pour la promotion de la science et de la technologie.

Du 14 au 29 octobre: culture de cellules *in vitro* pour faire de la peau humaine, au cégep Ahuntsic. Jeudi, 14 octobre: démonstration, à l'aide d'images du cerveau prises sur le vif, du fonctionnement du langage et de la mémoire, à l'Institut neurologique de Montréal.

Vendredi, 15 octobre: transformation des aliments par la biotechnologie, au Centre de recherche et de développement sur les aliments et à l'Institut de technologie agro-alimentaire à Saint-Hyacinthe.

Les 16 et 17 octobre: visite de l'Électrium d'Hydro-Québec, en mettant l'accent sur les effets des champs magnétiques sur l'humain. Également les 16 et 17 octobre: reconstitution des conditions de vie en Nouvelle-France, au Fort Chambly.

Le lundi, 18 octobre: expériences de simulation spatiales en piscine, à l'école secondaire Vaudreuil. Mardi, 19 octobre: l'influence de la lune sur l'être humain et sur l'origine de la vie, au cégep Vanier.

Mercredi, 20 octobre: la valeur thérapeutique du rire et du plaisir, au cégep Vanier.

Le jeudi, 21 octobre: maladies infectieuses, bactériennes et virales humaines, à l'Institut Armand-Frappier et au Parc de haute technologie de Laval.

Le dimanche, 24 octobre: la biologie moléculaire et la production de pommes et de fraises, à la station de recherche de Saint-Jean-sur-Richelieu. Même jour: spécial «cerveau» à l'Université

de Montréal: tout sur le langage, l'Alzheimer, les passions, les différences entre les sexes, la préparation mentale des athlètes et la douleur.

Du 25 au 30 octobre, au Complexe Desjardins, des stands d'exposition parleront de physique et d'informatique, d'ergonomie et de loisir scientifique, sans oublier l'algèbre de la jonglerie...

Le samedi, 30 octobre: portes ouvertes à l'Institut de biotechnologies de Mont-Royal.

Le dimanche, 31 octobre, l'université Concordia expose au Centre culturel de Pointe-Claire, et l'université McGill fait la démonstration de l'utilisation de la réalité virtuelle pour la médecine.

Toute la quinzaine: visites guidées de l'usine de filtration Charles-des-Baillets, à LaSalle.

Fontaine

DE BIEN BELLES CHOSES !
Dans l'est : 9780 Sherbrooke Est, 352 3913
Aux portes de Laval : 12265 Laurentien, 331 8044

OUVERT DIMANCHE 11 à 5

Chaises pour snobs ou chaises de luxe, chaises toutes simples ou chaises super design, on les a toutes, à la douzaine, et pour pas cher... avec des prix pareils on va se faire plaisir!



Sang contaminé: l'enquête dirigée par un juge ontarien

Presse Canadienne
OTTAWA

Un juge de la Cour suprême de l'Ontario, Horace Krever, dirigera l'enquête sur le système de distribution des produits sanguins au Canada.

M. Krever devrait remettre son rapport le 31 mai 1994, a annoncé hier la ministre de la Santé, Mary Collins.

M. Krever devra déterminer ce qui s'est produit au début des années 80 lorsque les produits sanguins ont été contaminés par le virus responsable du sida et voir comment fonctionne présentement le système de distribution de produits sanguins au Canada.

Durant les années 80, plus de 1000 personnes, pour la plupart des hémophiles, ont été infectées par le virus du sida par le biais de transfusions sanguines et de traitements médicaux.

PAS DE TPS PAS DE TVQ



3 DERNIERS JOURS

OUVERT DIMANCHE POUR VOS APPELS TÉLÉPHONIQUES VOUS POUVEZ RÉSERVER POUR DES DATES ULTÉRIEURES...

NETTOYAGE DE TAPIS

16\$

Par pièce

(Minimum de 2 pièces à ce bas prix)

59\$

Spécial pour quatre pièces

SUPER-OFFRE

Maison complète:

89\$

5 pièces couloir et jusqu'à 15 marches

45\$

Canapé de toute dimension ou 2 chaises

NETTOYAGE DE STORES VERTICAUX, HORIZONTAUX ET EN TISSU.

NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION

\$39⁹⁵

9\$ par bouche de ventilation

NOS PROFESSIONNELS FONT DU BON TRAVAIL

Pourquoi respirer de la poussière et de la saleté nuit et jour quand les experts Steam-way peuvent facilement éliminer toute la poussière de votre maison, à un prix plus qu'abordable?

Votre maison, comme la plupart des autres, est pleine de moutons et de particules de poussière, de vieux plâtre, de clous, de copeaux de bois, de bactéries, de virus, de saleté et même quelquefois de boules de poil, qui peuvent provoquer des allergies et entraîner une augmentation des frais de chauffage et de climatisation.

NETTOYAGE DE CONDUITS DE SÈCHEUSES

Rendez-vous en soirée sans frais supplémentaires

Estimation commerciale disponible.

TÉLÉPHONEZ : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H 30
SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H

S


SERVICES DE NETTOYAGE

COMPOSEZ

STEAM-WAY 333-3333

POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT LE MEILLEUR TRAVAIL À UN PRIX EXCEPTIONNEL ET UNE MAISON SANS POUSSIÈRE ET SALETÉ

VENTE ANNIVERSAIRE!



BURDA 4897

Polar BouClair

- Kashmir 75% polyester, 25% viscose. Nouvelle qualité très douce.
- Uni 100% poly., 150cm.
- Imprimé 100% polyester, 150cm. Choix de motifs ethniques. Couleurs très en vogue.

Prix courant jusqu'à: 21,99m

Prix BouClair à partir de: **11,33m**

Velours côtelés

Uni et imprimé 100% coton, 90-115cm. Uni aux coloris mode. Imprimés floraux, paisleys, géométriques et pour enfants. Imprimés pour enfants disponibles en version piquée. Prix cour. jusqu'à: 16,99m

Prix BouClair à partir de: **5,59m**

Économisez jusqu'à

33 1/3%

Tissus pour Halloween

- Feutre 100% polyester, 180cm. Prix cour. 11,99m
- Fourrures synthétiques Compositions variées, 150cm. Prix cour. jusqu'à: 37,99m
- Sélection de tissus métalliques Compositions et largeurs variées. Prix cour. jusqu'à: 23,99m
- Imprimés Halloween Coton et poly-coton, 90-115cm. Prix cour. jusqu'à: 2,39m

GAGNEZ!

Une surjeteuse ELNA PRO 44 DE **769**

Bons de participation et règlements disponibles dans tous les magasins.

VENTE ANNIVERSAIRE

Tout pour plaire chez

BOUCLAIR

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT 331-1300

de 33 1/3% à

75%

DE RABAIS

La plus vaste sélection de draperies et tissus décoratifs!

Des milliers de mètres de tissus provenant des quatre coins du monde! Directement du manufacturier. Prix cour. jusqu'à 36,99m

À partir de **2,99m** (VIENNA)

Économisez jusqu'à

40%

GARANTIE À VIE

SÉLECTION 20% à

DE DRAPS ET DOUILLETES

50% DE RABAIS

Économisez jusqu'à

60%

À PARTIR DE 1,99**

STORES VERTICAUX BouClair

FAITS SUR MESURE Lamelles en P.V.C. de 2" et de 3 1/2" de large. Couleurs et styles variés... ordinaire, gaufre ou avec motifs.

DISPONIBLES DANS UN DELAI RAPIDE!

STORES HORIZONTAUX EN P.V.C.

Lamelles en P.V.C. de 1" de large. Grand choix de grandeurs et de 8 couleurs décoratives: blanc, ivoire, gris, rose, bleu, pêche, noir et lilas. Prix courant jusqu'à 37,99

NOUVEAU! AIR MILES

Magazinez chez BouClair et obtenez GRATUITEMENT des milles Air Miles! Détails en magasin

SERVIETTES SAVANA de CANNON

100% coton, lavables à la machine

BAIN 25" X 50"	7,99	PRIX BOUCLAIR	5,99
ESSUIE-MAIN 16" X 28"	5,99	PRIX BOUCLAIR	4,99
DÉBARBOUILLETTE 12" X 12"	3,99	PRIX BOUCLAIR	2,99

Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 10 octobre 1993

NOUVEAU! ST-JÉRÔME Carrefour du Nord 569-0861

LACHINE
Galerie Lachine
634-8871

LASALLE
2101 av. Dollard
365-7337

DOLLARD
3119 boul. des Sources
683-4711

MONTRÉAL-NORD
5630 Henri-Bourassa
827-1113

ST-LEONARD
4305 rue Jean-Talon
725-9175

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
180 boul. St-Joseph
348-1145

REPENTIGNY
85 Brien
654-2619

ST-CONSTANT
400 route 132
635-8407

ROSEMERE
Place Rosemere
979-3881

CHOMEDEY
965 boul. Cure-Labelle
973-8208

LAVAL
1720 boul. des Laurentides
667-3120

TERREBONNE
1350 ch. Moody
471-9494

LAVAL
3350 boul. St-Martin
687-8480

AUSSI
A GRANBY ET
A ST-HYACINTHE

BouClair

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE
Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h, du lundi au vendredi, le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.

Casino Royal

Vous pouvez gagner jusqu'à 10 fois

MACHINES À SOUS

ROULETTE

VOS NUMÉROS

BLACKJACK
JEU DU CROUPIER

VOS JEUX

JEU 4

JEU 3

JEU 2

JEU 1

ici

ici

ici

ici

ici

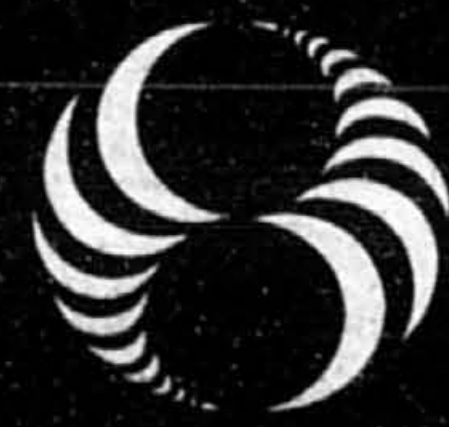
ici

ici

ici

ici

ici



loto-québec

ON PEUT GAGNER JUSQU'À 10 FOIS SUR UN MÊME BILLET

En plus, avec Casino Royal, on peut gagner jusqu'à 100 000 \$ sur un même billet!
Casino Royal, c'est tout le plaisir du casino dans une nouvelle instantanée.
En tout, 10 gros lots de 100 000 \$ à gagner.

LE « CASINO » INSTANTANÉ